

POITOU-CHARENTES CHARENTE

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées

2 0 1 1

N°	Identification de l'opération	Nom	Prénom	Organisme	Type d'opération	Notices
1	ANGOULEME – Cathédrale Saint-Pierre	PIAT	Jean-Luc	Hades	SD	X
2	ANGOULEME – EHPAD de Beaulieu	MONTIGNY	Adrien	INRAP	OPD	X
3	BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE - le Château	DUPUIS	Mathias	Hades	SP	X
4	BARRET - Les Rivaux	VACHER	Catherine	INRAP	OPD	X
5	CHASSENON	ROCQUE	Gabriel	Collectivité	PCR	X
6	CHASSENON - Développement d'un paysage historique	TURNER	Sam	Université	PRT	X
7	CHASSENON - Le Bourg, presbytère	ROCQUE	Gabriel	Collectivité	OPD	X
8	CHASSENON – Quartier sud-ouest de Longeas	ROCQUE	Gabriel	Collectivité	FP	X
9	CHASSENON – Le Sanctuaire des Chenevières	DOULAN	Cécile	Collectivité	FP	X
10	CHENOMMET – Bellevue	ARD	Vincent	Doctorant	FP	X
11	ERAVILLE – Eglise Saint-Pierre	BARBIER	Emmanuel	INRAP	OPD	X
12	ETAGNAC – Pilas	SICARD	Sandra	Collectivité	OPD	X
13	FONTENILLE	ARD	Vincent	Doctorant	PRM	
14	GUIMPS – Le Poteau	RIO	Pierre	Archéoloire	SP	X
15	L'ISLE-D'ESPAGNAC - Parc d'activités de Bel-Air	SANGLAR	Valérie	INRAP	OPD	X
16	LA ROCHETTE – Le Trou qui Fume	BOULESTIN	Bruno	Bénévole	FP	X
17	MARCILLAC-LANVILLE – Chevet de l'église de Lanville	ROCQUE	Gabriel	Collectivité	OPD	X
18	MARILLAC-LE-FRANC – Les Pradelles	MAUREILLE	Bruno	CNRS	FP	X
19	MONTIGNAC-CHARENTE – Chébrac	MAITAY	Christophe	INRAP	OPD	X
20	NANTEUIL-EN-VALLEE – L'abbaye	PIAT	Jean-Luc	Hades	FP	X
21	PAIZAY-NAUDOUIN-EMBOURIE – La Villa romaine des Châteliers	CHIRON-CHAMPAGNE	Fabienne	Bénévole	PCR	X
22	POULLIGNAC – Abords de l'église Saint-Martin	BARBIER	Emmanuel	INRAP	OPD	X
23	PUYREAUX- Les Marais	COUPEY	Anne-Sophie	Bénévole	FP	X
24	SAINT-PROJET-SAINT-CONSTANT – Chez Rondelet	RASSAT	Graziella	Doctorant	SD	X
25	SAINTE-SEVERE – La Forêt de Jarnac	POIRIER	Philippe	INRAP	OPD	
26	SALLES-D'ANGLES - Zone artisanale du Pont Neuf	CORNEC	Thierry	INRAP	OPD	X
27	SOYAUX – Derrière le Chai	SANCHEZ	Valérian	INRAP	OPD	X
28	THEIL-RABIER – Eglise Sainte-Radegonde	BARBIER	Emmanuel	INRAP	OPD	X
	Prospection géophysique, Zone Nord-Charente	TEXIER	Alain	Bénévole	PRM	X
	Prospection inventaire, Luxé, Fouqueure et Ligné	BREGE	Claude	Bénévole	PI	X
	Prospection inventaire, voies de communication antiques en Charente	VAUDIN	Laurent	Bénévole	PI	X
	Prospection inventaire, Département de la Charente	BOUCHET	Eric	Bénévole	PI	X
	Prospection inventaire, Chassenon	FABRE	Bernard	Bénévole	PI	X
	Prospection Grassac, Forêt domaniale d'Horte et la Mothe Cledou	BREUIL	Kevin	Doctorant	PRD	X
	Prospection inventaire- Forêt domaniale de la Braconne et ses marges	RASSAT	Graziella	Doctorant	PRD	X
	Prospection subaquatique, Saint-Simon	GAILLEDREAU	Jean-Pierre	Bénévole	PI – SD	X

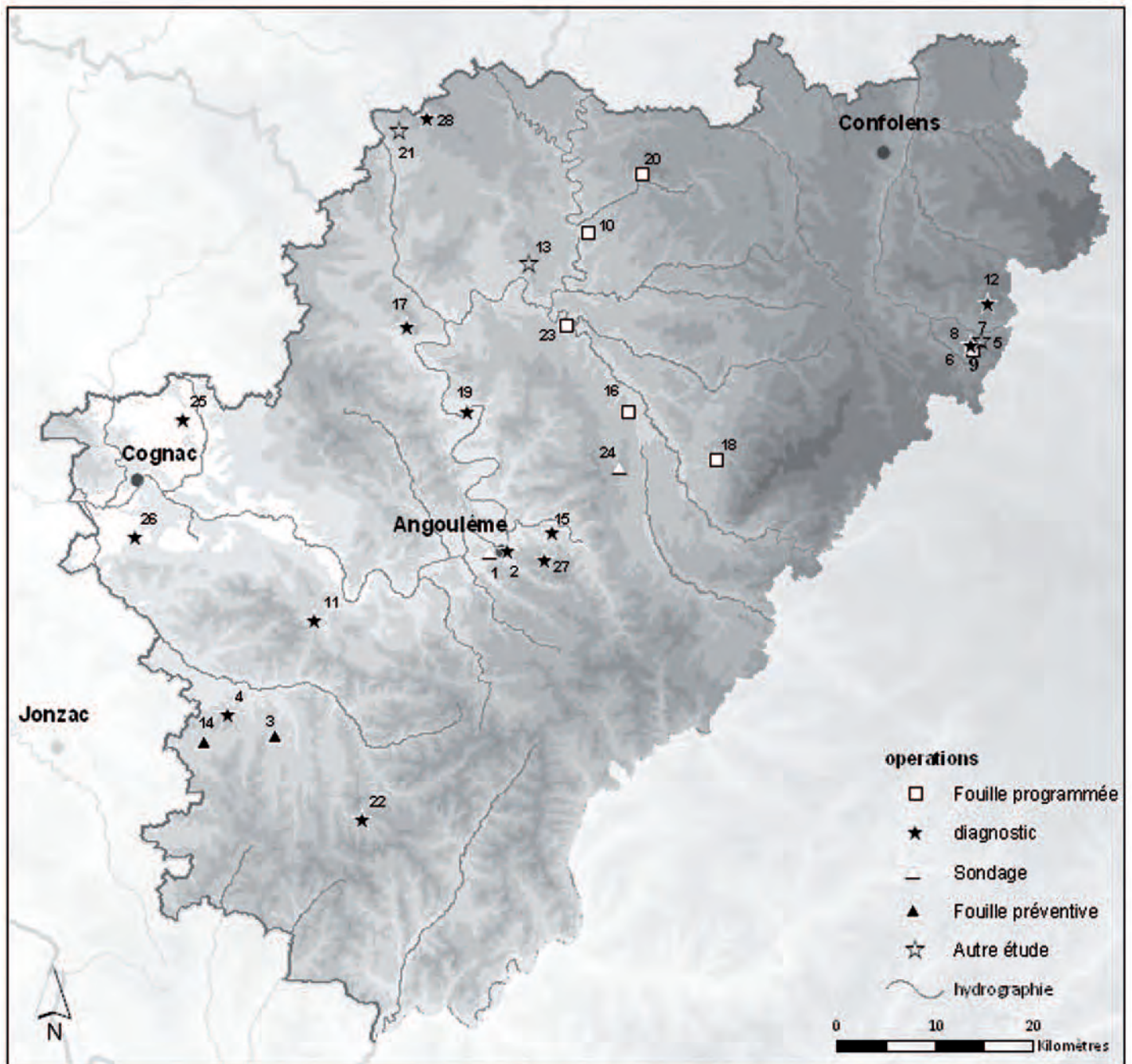


POITOU-CHARENTES CHARENTE

BILAN SCIENTIFIQUE

Carte des opérations autorisées

2 0 1 1



ANGOULÊME

Cathédrale Saint-Pierre,
façade occidentale

Moyen Âge

Époque moderne

Dans le cadre d'un projet de restauration générale de la façade occidentale de la cathédrale Saint-Pierre d'Angoulême et afin de disposer d'un outil documentaire susceptible de permettre d'arrêter des parti-pris pertinents, la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Poitou-Charentes (CRMH et SRA) a prescrit une étude archéologique préalable. Sur la base d'un cahier des charges scientifique et technique établi par les conservateurs de ces deux services, cette étude avait pour objectif premier de renseigner la complexité constructive de l'édifice et son état de conservation générale.

La façade occidentale de la cathédrale Saint-Pierre d'Angoulême, richement ornée de sculptures, se compose d'un mur-écran formé de plusieurs registres architecturés et sculptés. La construction de l'édifice a été amorcée dans la première moitié du XII^e siècle, au temps de l'évêque et légat pontifical Girard II (1102-1135) et du comte d'Angoulême Guillaume Taillefer (1087-1120), en plusieurs campagnes rapprochées. L'édifice a subi des mutilations au cours des temps et a connu plusieurs campagnes de restauration, à la fin du XVI^e siècle, après le siège de la ville par les Huguenots, puis particulièrement entre les années 1850 et 1875, où d'importants travaux sont menés à terme sous la direction des architectes Paul Abadie et Edouard Warin.

Dans un tel contexte, s'imposait avant toute nouvelle campagne de restauration une identification précise des zones retouchées de l'élévation de cette façade, dans la perspective d'établir une critique argumentée d'authenticité. En outre, le chantier de construction initial est mal connu, tant sur le plan historique – par la faiblesse des sources documentaires conservées – que dans le domaine architectural, puisque l'on ne dispose d'aucune étude approfondie des phases constructives, de l'origine des matériaux et des modes de mises en œuvre.

En ce qui concerne le programme décoratif, il est complexe, et brouillé par l'éclectisme du message sculpté qui associe plusieurs thématiques ecclésiologiques : la mission évangélique des apôtres, l'Ascension du Seigneur, des scènes infernales, le Christ en majesté. Ces représenta-

tions ont souvent été étudiées par les historiens de l'art, les uns cherchant des rapports entre cette sculpture et les discours ecclésiologiques et symboliques de la première moitié du XII^e siècle, les autres identifiant par comparaison les modèles qui avaient inspiré ce programme, relevant ensuite les décors qui avaient tenté de se rapprocher de l'exemple d'Angoulême, repérant enfin les mains des différents artistes ayant travaillé à la sculpture. Il importait de faire le point sur ces différentes interprétations, de les confronter et d'en proposer une synthèse.

Enfin, un diagnostic sanitaire de la façade s'imposait : il était en effet nécessaire de recenser les différents types d'altérations, liées à l'exposition aux facteurs extérieurs de dégradation (intempéries, pollutions, vibrations, impacts) ou consécutives de la modification des supports (érosion, fissurations, détachements, etc) et d'en effectuer une cartographie fine, de manière à mieux appréhender les évolutions et les solutions envisageables en terme de restauration.

L'enjeu de l'étude résidait donc en deux questions principales :

- quel constat d'état peut-on établir aujourd'hui pour la façade, tant dans sa mise en œuvre, ses composantes, son décor, ses altérations, son authenticité architecturale, qui puisse orienter les décisions de conservation-restauration ?
- quelles nouvelles connaissances peut-on retirer de cette analyse, voire quelles nouvelles approches méthodologiques pouvaient être envisagées dans la perspective de renouveler les problématiques de recherches sur ce morceau de monument emblématique de l'histoire de l'art roman en France ?

C'est autour de ces deux problématiques qu'a été articulé le cahier des charges établi par les deux services culturels de l'État évoqués plus haut. Ce document fixait cinq volets d'intervention : synthèse documentaire, récolement des éléments lapidaires déposés, relevé photogrammétrique de la façade, analyse archéologique des maçonneries et du décor sculpté, constat d'état (à établir notamment à par-

tir de l'analyse des matériaux et des altérations). Le bureau d'étude HADES, choisi sur appel d'offres pour réaliser ce travail, a rassemblé une équipe de spécialistes et a proposé de répondre à ces interrogations par le recours à un système d'information géographique (SIG). La conception d'un tel outil visait à rassembler sur un même support informatique l'ensemble des données relatives à la façade occidentale de la cathédrale, tant celles tirées de l'analyse monumentale que celles issues des dépouillements documentaires. L'objectif était de constituer un corpus où l'information puisse être identifiée, organisée, consultée, interrogée et cartographiée. Une base de données a donc été développée en ce sens pour être associée avec les images numérisées et les relevés vectorisés.

Cette base de données a été renseignée en premier lieu

par l'ensemble des dépouillements documentaires réalisés dans plusieurs fonds d'archives, à Angoulême (Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de la Charente, Archives Départementales de la Charente, Société Historique et Archéologique de la Charente, Archives Municipales et Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, Archives Diocésaines), à Poitiers (Conservation Régionale des Monuments Historiques), à Paris (Archives Nationales et Bibliothèque Nationale) et à Charenton-le-Pont (Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine). Ce travail de récolement, qui a concerné à la fois les sources écrites et iconographiques, a été complété par une recension bibliographique, menées dans les centres de documentation et bibliothèques de Poitiers et Bordeaux. Les principaux ouvrages ou articles traitant de la façade de la cathédrale ont été numérisés pour être intégrés à la base de données. La lecture des travaux de Jean-Hippolyte Michon (1844), de Fernand de Guillermy (1857), de Louis Serbat (1912), d'Émile Mâle (1922), de Charles Daras (1941), de Tony Sauvel (1945), de Tilman Breuer (1956), de René Crozet (1960), de Pierre Dubourg-Novès (1974), d'Yves Christe (1992) et d'autres auteurs ont permis de resserrer nos investigations autour des thèmes qui faisaient encore polémique ou de ceux qui n'avaient été que peu abordés. La synthèse qui en est tirée veut représenter l'état actuel des connaissances disponibles sur la façade de la cathédrale et souligner les points d'incertitudes qui subsistent.

La base de données a ensuite été alimentée par le recueil d'informations directement observables sur l'édifice et à partir des éléments lapidaires déposés lors des restaurations réalisées au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle. Un inventaire descriptif, analytique et photographique a été réalisé dans les collections de la Société Historique et Archéologique de la Charente et du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie d'Angoulême. Moins d'une dizaine d'éléments a pu être attribuée avec certitude aux élévations originelles de la façade de la cathédrale.

Le travail d'analyse sur la façade a été beaucoup plus long. La démarche a consisté à mener en premier lieu un relevé photogrammétrique couplé à un relevé lasergrammétrique, au scanner, de l'ensemble de la façade. Ce travail a été confié à la société *Ecartip* de Bègles, qui a produit une image redressée de la façade et documenté les profondeurs de champs des différents registres d'architecture. En raison de l'incomplétude du levé initial (effectué depuis le pied du monument), ce relevé photogrammétrique a dû être finalisé par les archéologues, à l'aide de clichés photographiques complémentaires redressés et de relevés topographiques au tachéomètre la-

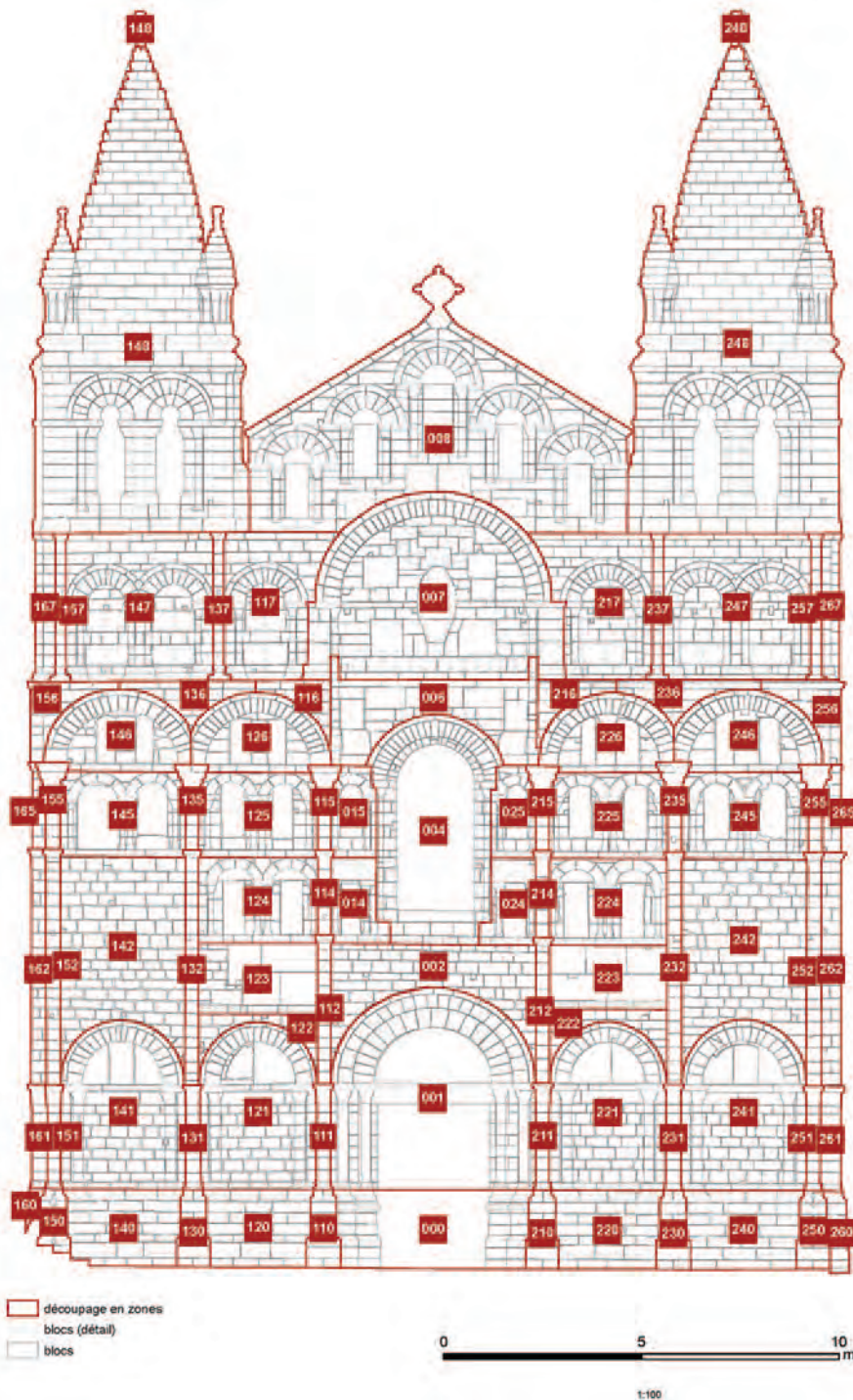


Figure 1 : Angoulême, relevé des blocs de la façade, localisation des zones (DAO : Hadès).

ser. Un travail de dessin a ensuite été conduit, afin de reporter sur le relevé photogrammétrique l'ensemble des éléments observés sur la façade et qui faisaient l'objet d'un enregistrement spécifique. Ces dessins ont été réalisés sur des calques superposés, intégrant une vectorisation informatique surfacique, linéaire ou ponctuelle.

La réalisation des dessins s'est appuyée sur le calepinage effectué préalablement, lors de l'analyse archéologique du bâti, réalisée à l'aide de deux types de nacelles élévatrices. Celles-ci ont été manœuvrées par les archéologues, qui ont ainsi pu couvrir toute l'étendue et la hauteur de l'élévation et ont pu observer et enregistrer directement l'ensemble des blocs composant la façade. Chaque bloc a été dessiné, numéroté et enregistré, ce qui représente au final un total de plus de 3 800 entités, réparties en 87 zones correspondant aux principales délimitations architecturales de la façade. Les informations descriptives retenues étaient : le type de calcaire employé, les traces d'outils éventuelles et leur sens, les altérations affectant le bloc (qu'elles soient de nature mécanique, chimique ou biologique), les éléments sculptés ou moulurés, les trous d'échafaudage potentiellement associés, la fonction organique du bloc dans l'architecture de la façade et ses restaurations éventuelles. Chaque zone a fait l'objet d'une couverture photographique de détail.

Par ailleurs, un enregistrement spécifique a été réalisé pour les différents types d'altérations rencontrées. Plus de 2 300 altérations ont été renseignées dans la base de données. A l'issue des observations et de l'enregistrement de terrain, une campagne de prélèvements a été organisée avec le laboratoire E.R.M. de Poitiers. Le prélèvement d'une quinzaine d'échantillons visait à caractériser plusieurs types de mortiers et de calcaire employés dans la maçonnerie de la façade et à identifier des traces de polychromies (repérées exclusivement sur les voussures du portail central). La mission du laboratoire comprenait également un diagnostic des désordres affectant la façade, par une identification des produits et des phénomènes d'altérations que nous avons localisés.

L'ensemble des données collectées à l'issue de ces investigations de terrain a fait l'objet d'une saisie sur base de données et d'un report sur les relevés photogrammétriques. L'intégration de cette base de données dans un système d'information géographique a permis d'élaborer une cartographie thématique et chronologique de la façade occidentale de la cathédrale, en fonction des données attributaires sélectionnées. Ces cartes sont ensuite étudiées selon les méthodes de l'analyse spatiale et de l'analyse stratigraphique et en fonction des requêtes posées et de certains traitements statistiques. Elles permettent de poser les bases de réflexion sur une masse documentaire rapidement interrogeable. C'est le commentaire et l'analyse de ces cartes regroupées en atlas, qui composent l'essentiel du résultat de l'étude archéologique, complétée des différents catalogues de sources écrites, iconographiques, photographiques, bibliographiques rassemblés conformément au cahier des charges de l'opération.

Les principaux enseignements de cet important travail documentaire, permettent d'avancer des réponses aux ques-



Figure 2 : Angoulême, vue générale de la façade en cours d'étude (Cliché : Hadès).

tions préalablement posées. D'une part, le système d'information géographique élaboré constitue un nouvel outil d'analyse, qui oblige à ré-envisager les méthodologies de recherche. Par la masse de données qu'il est en capacité d'enregistrer et de croiser, l'outil laisse augurer un véritable renouvellement des problématiques. Le temps a manqué, dans le cadre de cette mission, pour approfondir l'exploitation des données, mais il ne tient qu'aux historiens, historiens d'art, architectes, tailleurs de pierre, sculpteurs et archéologues d'alimenter la réflexion à partir de la matière déjà rassemblée et mise à disposition.

D'autre part, nous disposons maintenant d'une cartographie très précise des types d'altérations que connaît la façade étudiée. On a ainsi pu relever plusieurs types d'altérations mécaniques (fissures, détachement et perte de matière, matériaux de reprise et de réagréage), biologiques (lichens, végétaux) et chromatiques (croûte noire saline, efflorescence, encrassement). Des préconisations ont été formulées pour tenter d'en résorber certaines - ou tout au moins de maîtriser les facteurs d'érosion, principalement liés à l'exposition de la façade à la pollution urbaine et aux vents et pluies d'ouest. Par ailleurs, la mise en œuvre de la maçonnerie et de la sculpture est mieux comprise, bien que des déposes de blocs auraient été nécessaires pour comprendre la construction à cœur.

Trente phases constructives successives ont cependant été identifiées pour la mise en place de la façade romane. Elles sont concomitantes d'un dispositif d'échafaudage repéré par une centaine de trous d'ancrage établis dans la façade. Dix-neuf lignes horizontales ont été identifiées, correspondant aux différents platelages établis à l'avancement

de la construction et tenus par des perches verticales. L'analyse stylistique des sculptures tend à confirmer les différentes « mains » repérées par les historiens de l'art. Ce travail n'apporte pas d'éléments suffisamment déterminants pour remettre en cause les propositions chronologiques avancées, à savoir un chantier commencé dans la première décennie du XII^e siècle et prolongé jusque dans les années 1130. Il confirme néanmoins des hésitations dans la mise en place du décor et révèle un programme iconographique initial qui a changé durant son élaboration, par des ajouts et des adaptations.

Enfin, la répartition des matériaux calcaires est intéressante pour isoler les parties restaurées. En effet, quatre types principaux de calcaires locaux ont été distingués macroscopiquement, en fonction de la nature du grain, des organismes fossiles et de la dureté de la roche. Si le calcaire de Sireuil et le calcaire coquiller de Fontbelle appartiennent à l'approvisionnement originel du chantier, leur distribution est dispersée dans la façade. Le calcaire de Sireuil, à grains fins, est exclusivement utilisé pour la sculpture. Les restaurations contemporaines sont venues employer le calcaire de Fontbelle pour les parties supérieures du pignon et des tours, mais ce sont les calcaires de Saint-Mesme et de Chazelle qui ont été utilisés pour remplacer certaines parties sculptées.

Le recours à la documentation écrite et iconographique permet de compléter la cartographie des différentes zones im-

pactées par les restaurations menées à partir du moment où la cathédrale est classée Monument Historique (1840). Avant cette date, les réaménagements ou restaurations qu'avaient pu connaître la façade sont très difficilement localisables, en raison du gommage opéré par les architectes Paul Abadie et Edouard Warin. Ceux-ci entreprennent en 1855 une importante restauration de la façade et c'est par les prises de vues faites avant et pendant le chantier que nous pouvons, aidés de leurs croquis et de leurs correspondances, localiser assez précisément leurs interventions. Ultérieurement, d'autres travaux plus limités sont conduits par Charles-Henri Besnard en 1939, Michel Mastorakis et François Corrouge en 1974-1975 et Jean-Pierre Auzou en 1991. Les modifications que ces différents architectes ont apporté à la façade n'ont guère porté sur le décor sculpté, qui se présente encore aujourd'hui (près de neuf cent ans plus tard) dans un état de conservation assez remarquable. Seul le soubassement et la partie supérieure de la façade, les tours et le pignon, ont été refaits à neuf par Paul Abadie, mais ce dernier n'a pas touché à l'ordonnancement architectural de la partie médiane. C'est cette dernière partie qui fait tout l'intérêt de la façade occidentale de la cathédrale. Par conséquent, en dehors de quelques détails bien localisés désormais, l'édifice conserve pleinement son degré d'authenticité et sa sculpture peut donc être regardé, aujourd'hui encore, comme l'un des principaux témoignages de l'art roman du Poitou-Charentes.

Jean-Luc PIAT

Néolithique
Protohistoire

ANGOULÊME EHPAD de Beaulieu

Antiquité

Ce diagnostic a pour origine un important projet de reconstruction de l'EHPAD de Beaulieu. Cet ensemble, appartenant au Centre Hospitalier d'Angoulême, se situe en plein cœur du Vieil Angoulême. Le projet prévoit la destruction de différents bâtiments afin de créer un nouvel ensemble immobilier accompagné d'un parking souterrain. Le diagnostic réalisé a concerné deux emprises distinctes, représentant une superficie totale de 3 962 m², situées dans la partie nord-est des terrains occupés par cet EHPAD. Cette intervention a été

menée par trois agents de l'INRAP du 21 novembre au 14 décembre. Les tranchées d'évaluation ont été réalisées à l'aide d'une pelle mécanique à roues de 15 tonnes munie d'un godet de curage de 2 mètres. Sept sondages, représentant une surface totale de 450 m², ont été réalisés.

La vieille ville d'Angoulême est installée sur l'extrémité occidentale d'un imposant promontoire rocheux, dominant les vallées de la Charente et de l'Anguienne. La partie sommitale du plateau est délimitée par de puissants affleurements rocheux encore clairement visibles au nord et au sud de cet éperon, là où l'urbanisation récente n'est pas venue les masquer.

Du fait de sa position privilégiée, le promontoire sur lequel se situe le Vieil Angoulême est occupé depuis le Néolithique. Des indices appartenant à cette période ont notamment été identifiés



Angoulême, épingle de l'âge du Bronze (Cliché : M. Coutureau).

à une centaine de mètres à l'ouest de l'emprise de ce diagnostic. Il en est de même pour la période protohistorique, plusieurs indices ayant été observés lors des différents chantiers archéologiques réalisés sur le plateau d'Angoulême. En ce qui concerne les abords immédiats de ce diagnostic, ces découvertes attestent d'une occupation au moins dès le premier âge du Fer.

Concernant la période antique, la ville d'Angoulême n'est connue que de façon très lacunaire. Comme pour les périodes plus anciennes, cet état de connaissance repose sur des découvertes anciennes et quelques fouilles récentes. Ces différentes observations montrent que le plateau est occupé depuis l'époque augustéenne et qu'il le sera ensuite de façon continue. Les constructions attribuables au Haut-Empire restent pour le moment localisées dans les environs du Palais de Justice, c'est-à-dire à près de 500 mètres à l'est de l'emprise du diagnostic. La première enceinte dont la datation reste imprécise, entre le IV^e et le VI^e siècle, délimite une superficie de plus de 27 hectares. Le tracé du rempart, masqué au fil des siècles, n'est attesté que par des découvertes du XIX^e siècle et de rares observations récentes. C'est notamment le cas d'une intervention réalisée en 1991 à moins de 100 mètres de l'emprise de l'opération.

Durant la période médiévale, la partie du promontoire où se situe l'emprise de l'EHPAD est en partie occupée par des établissements religieux et semble peu densément construite. L'extrémité occidentale de l'enceinte accueille alors l'abbaye de Beaulieu fondée durant la 1^{ère} moitié du XI^e siècle. L'emprise concernée se situe dans un îlot urbain autrefois occupé en grande partie par un autre ensemble monastique, le couvent des Cordeliers, dont subsistent la chapelle et une partie des bâtiments conventuels (réintégré dans des bâtiments plus tardifs).

Au regard du contexte urbain de ce diagnostic, les observations réalisées peuvent apparaître comme surprenantes. En effet, si du mobilier appartenant à des périodes s'échelonnant du Néolithique au Moyen Âge a été collecté, il faut souligner la rareté de structures fossoyées et la quasi-absence de constructions maçonnées.

Les principaux niveaux observés correspondent en fait à des couches de terres de couleur noire correspondant à des zones cultivées. Ce sont ces couches, atteignant ponctuellement 60

centimètres d'épaisseur, qui ont livré un abondant mobilier s'échelonnant du Néolithique à la période antique. Parmi ce mobilier, il faut signaler la présence d'une épingle de l'âge du Bronze se rapprochant de celles du dépôt de Villethierry dans l'Yonne. La réalisation de tests manuels dans ces niveaux difficilement lisibles a permis de mettre en évidence quelques fosses et trous de poteaux ainsi qu'un niveau de circulation constitué de petites pierres et de fragments de *tegulae*.

Pour la période antique, il faut également souligner la présence de deux vastes creusements dont les bords n'ont été que partiellement observés. Le premier d'entre eux peut correspondre à une cave et le second à une zone d'extraction de calcaire. Pour la période du Bas-Empire, la présence d'un tel espace *intra muros* non bâti peut paraître surprenante. Il faut toutefois rappeler que le tracé de la vaste enceinte érigée durant cette période s'adapte à la topographie défensive du promontoire. Il est donc fort probable que l'emprise de cet espace fortifié ait été surdimensionnée par rapport aux besoins de l'époque et que de vastes espaces soient restés libres de constructions.

Pour la période médiévale, les données recueillies sont peu nombreuses. Sur l'une des emprises du diagnostic, la présence de bâtiments est attestée par de rares maçonneries et un creusement pouvant correspondre à une cave. La seconde emprise n'a livré que quelques structures fossoyées et des niveaux de remblais laissant supposer la présence de cultures. Ce constat diffère de ce qui est généralement observé à Angoulême où la présence de caves médiévales vient souvent entailler les vestiges plus anciens. Ce secteur, situé le long du rempart nord, est resté peu construit du fait de la présence de monastères possédant de nombreux terrains cultivés. L'importance des possessions monastiques dans cette partie de la ville est à mettre en relation avec la présence de secteur non bâtis dès la période antique.

A l'exception de bâtiments présents dans l'angle nord-est de l'emprise, ces terrains n'accueilleront des constructions qu'à partir du début du XIX^e siècle, après la transformation du couvent des Cordeliers en hôpital. L'architecte Paul Abadie (père) va alors complètement restructurer les anciens bâtiments et ériger de nouvelles constructions sur les terrains libres environnants.

Adrien MONTIGNY

Moyen Âge

Époque moderne

BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE

Le château, ailes nord-est et sud-est

Le château de Barbezieux se situe sur une plate-forme calcaire qui domine les vallées du Né et du Condéon, sur un axe de passage important entre Bordeaux et Angoulême. Le *castrum* de Barbezieux (*Berbezilli castrum*) est mentionné pour la première fois entre 1027 et 1043 et sa fondation paraît liée au pouvoir qu'exercent alors les archevêques de Bordeaux dans ce secteur. Jusqu'au XVI^e siècle, le châ-

teau est le théâtre des nombreux conflits qui agitent la région. Le monument est partiellement détruit et largement transformé au cours du XIX^e siècle, après avoir été vendu à la commune. Rétrocédé à la communauté de communes des 3B Sud-Charente en 2004, l'édifice a fait l'objet depuis lors d'une étude historique (2008) et d'un diagnostic archéologique (2009), dans la continuité desquels s'inscrit la

présente opération archéologique, en préalable à un projet de réaménagement et d'ouverture au public du site. L'opération, réalisée en janvier-février 2011, a porté sur plusieurs parties du château, à l'exclusion du châtelet d'entrée nord-est qui fera l'objet d'une intervention archéologique en 2012. Une étude archéologique du bâti, complétée par une série de sondages, a permis de préciser la chronologie du site.



Barbzieux-Saint-Hilaire, salle basse de l'aile sud-ouest du château : vue de la paroi ouest où apparaît une séquence stratigraphique continue depuis l'origine du site (Cliché : M. Dupuis).

Les phases d'occupation les plus anciennes sont caractérisées par la présence éparse de mobilier céramique daté des périodes protohistoriques et antiques ; mobilier retrouvé dans des niveaux d'épandage argilo-limoneux qui semblent couvrir l'ensemble du promontoire. Ce mobilier, en position secondaire, prouve une occupation précoce du plateau, dont les vestiges restent à découvrir.

Les premières traces du site castral sont attestées par un mobilier céramique daté des XII^e -XIII^e siècles ainsi que par un niveau charbonneux (incendie ou espace de circulation?) daté par radiocarbone entre la première moitié du XI^e et le début du XII^e siècle. À ces niveaux est associé, sans que l'on puisse préciser la chronologie relative des unes et des autres, un ensemble de structures en creux (trous de poteau et silos) qui se répartissent sur l'ensemble des zones fouillées et qui s'apparentent à plusieurs aménagements similaires à ceux identifiés lors du diagnostic réalisé par l'INRAP en 2009. Leur datation semble s'échelonne entre les premières phases d'occupation du site castral et les importantes transformations architecturales de la fin du XV^e siècle.

L'aménagement architectural le plus ancien conservé en élévation est formé par l'ensemble du tronçon de la courtine nord, qui relie le bâtiment adossé au châtelet d'entrée à la tour de flanquement nord-est. Cette courtine est constituée d'une muraille haute d'environ 11,50 m pour une longueur de 46 m et une épaisseur comprise entre 2,15 et 2,25 m. Il s'agit vraisemblablement à l'origine d'une maçonnerie aveugle couronnée sur son arase par une gaine de circulation formant chemin de ronde. Celui-ci est protégé

par un parapet crénelé, régulièrement flanqué d'arbalétrières et d'ouvertures de tirs circulaires à ébrasement interne destinées à des armes épaulées de petit calibre. D'après ses caractéristiques architecturales, cette portion de courtine pourrait correspondre à une importante phase de reconstruction du château menée sous l'égide de Marguerite de la Rochefoucauld et datée par les textes autour des années 1495-1496. Un ensemble de niveaux de remblais et d'occupation, dont la datation pourrait s'échelonne entre les premières phases d'occupation médiévale du site et cette phase de construction, est conservé au sud de la courtine, sous le plancher d'un grand bâtiment accolé à celle-ci et transformé en théâtre au début du XX^e siècle.

La construction de la tour de flanquement nord-est et de la portion de courtine attenante à l'est intervient dans une seconde étape de construction, comme l'indiquent les relations stratigraphiques entre la courtine nord et la chemise de la tour. Cette dernière présente d'ailleurs une mise en œuvre et des caractéristiques architecturales différentes. Il s'agit d'une tour de plan en fer à cheval, d'un diamètre d'environ 8,20 m hors-œuvre divisée en 2 salles de plan circulaire superposées et d'une plate-forme sommitale qui communique avec le chemin de ronde. Les deux niveaux inférieurs sont percés chacun par trois canonniers à ébrasement extérieur présentant

une ouverture de tir de forme oblongue, surmontée par un arc de décharge, dont le type évoque des ouvertures de tir caractéristiques du XVI^e siècle.

D'autres aménagements architecturaux interviennent à la période moderne, sans qu'il soit possible de les dater précisément à partir de leurs seules caractéristiques architecturales. Un grand bâtiment, traditionnellement identifié comme les granges ou écuries du château, est alors accolé au parement sud du mur de courtine nord. C'est également à la période moderne qu'est construite une petite tourelle de flanquement contre la tour méridionale du châtelet d'entrée. Celle-ci communique avec l'échauguette sud du châtelet qui lui est contemporaine et dont la construction est donc postérieure à celle du châtelet.

Les dernières transformations architecturales du site interviennent à la période contemporaine, entre le XIX^e et le XX^e siècle. L'ensemble des parties orientales du château sont alors démolies et les accès à la basse-cour (transformée en place de ville) sont aménagés. La tour de flanquement nord est alors écrêtée et largement reprise en sous-œuvre. La salle basse de la tour est partitionnée pour recevoir l'évacuation d'une latrine aménagée dans son parement sud. Le grand bâtiment des écuries est cloisonné et partiellement transformé en salle de spectacle. Les grandes ouvertures pratiquées dans le mur de courtine nord sont installées à cette période afin de permettre l'éclairage du bâtiment. C'est également à cette période que sont construits les bâtiments sud-ouest, qui jouxtent la partie sud du châtelet d'entrée.

Mathias DUPUIS

BARRET

Les Rivaux

Le diagnostic au lieu-dit Les Rivaux à Barret, réalisé dans le cadre de la construction d'une ZAC, a livré d'une part, une série de fossés dont un grand nombre appartiennent au parcellaire actuel, d'autre part, un vallon colmaté et, enfin, une occupation médiévale.

La commune se caractérise par un environnement archéologique très riche en sites protohistoriques, antiques et médiévaux. La butte de Barret est coiffée par une occupation antique qui pourrait avoir été à l'origine de l'implantation de la paroisse. Des voies antiques quadrillent le terroir et sont ponctuées de sites archéologiques.

Le vallon, peu perceptible dans le paysage mais très clair dans les tranchées, trouve son origine au niveau de la butte de Barret et se poursuit vers le Né. Comblé de limon argileux, il a livré sur sa berge, dans la partie sud de son tracé, une accumulation d'éléments architecturaux antiques qui ont pu avoir pour fonction la stabilisation de la rive. Ces

éléments sont issus des sites antiques avoisinants dont le plus proche connu est celui de Pille Bourse. Le vallon est longé par un fossé parcellaire, parfois important, qui lui est parallèle et pour lequel les éléments de datation manquent.

Enfin, un bâtiment ayant livré du mobilier médiéval a été construit à l'aide d'éléments architecturaux antiques. Il est très arasé.

Le secteur des Rivaux, et notamment sa partie sud, la plus proche de Barret, porte donc de façon prégnante l'empreinte d'une occupation antique qui est dans la continuité de celle de la butte. Cette occupation se densifie au fur et à mesure que l'on se rapproche de Pille Bourse et de l'église paroissiale. C'est donc tout le secteur compris entre le cimetière et le bourg qui est concerné par un potentiel archéologique certain.

Catherine VACHER

CHASSENON

Projet collectif de recherche

Le but de ce PCR est de fédérer l'ensemble des recherches programmées menées sur le site de Chassenon autour d'un même projet. Son objectif principal est d'améliorer nos connaissances de l'agglomération antique de Cassinomagus, à travers ses différentes composantes, et de son évolution à travers le temps. Dans un premier temps, l'étude des relations entre l'ensemble monumental et ses quartiers périphériques est privilégiée pour l'époque antique. Une étude des transformations des habitats et du paysage aux époques médiévales et modernes est également initiée. Ces champs de recherches sont résolument diachroniques, de manière à comprendre les transformations et les évolutions de l'agglomération. Pour répondre à ces objectifs, trois thématiques sont abordées : la chronologie (histoire des différentes occupations, études chrono-typologiques...), l'organisation (spatiale des bâtiments ou des chantiers de construction et de récupération) et enfin les techniques (de construction).

Dix axes de recherches ont ainsi été développés :
 Axe 1 (J.-Fr. Gueguen) : **Recherches documentaires**. Le travail mené aux archives départementales de Charente et de Haute-Vienne a permis de découvrir certains documents allant du XII^e au XVIII^e siècle. Ils contribuent, pour la plu-

part, à parfaire nos connaissances sur l'environnement seigneuriale et religieux du site, mais aussi sur l'organisation du paysage historique.

Axe 2 (D. Hourcade) : **Le chantier de construction des « thermes de Longeas » : étapes, techniques et organisation**. En 2011, deux recherches ont été menées sur la chronologie et l'organisation du chantier. Ainsi, la cellule Archéotransfert (PFT3D, Ausonius-CNRS) a effectué un relevé photogrammétrique 3D des planches du coffrage des voûtes des cinq salles-cendriers du rez-de-chaussée (cf. Figure n°1). Parallèlement, une réflexion a été menée sur la nature et à la date de la phase 1 des travaux d'aménagement des thermes, ainsi que sur la durée de ceux de la phase 2. Ces deux études serviront de préalable aux recherches prévues en 2012 et à celles de l'axe 7.

Axe 3 (C. Doulan) : **Le sanctuaire des Chenevières. Acheminement et usage de l'eau au sein du lieu de culte : l'aqueduc et les 49 fosses** (voir notice). Trois sondages ont été ouverts au sein du lieu de culte. Il est désormais assuré que l'aqueduc de Longeas n'alimentait pas en eau les fosses creusées dans la roche au sud du temple. Des études spécifiques (palynologie, micromorphologie...) sont

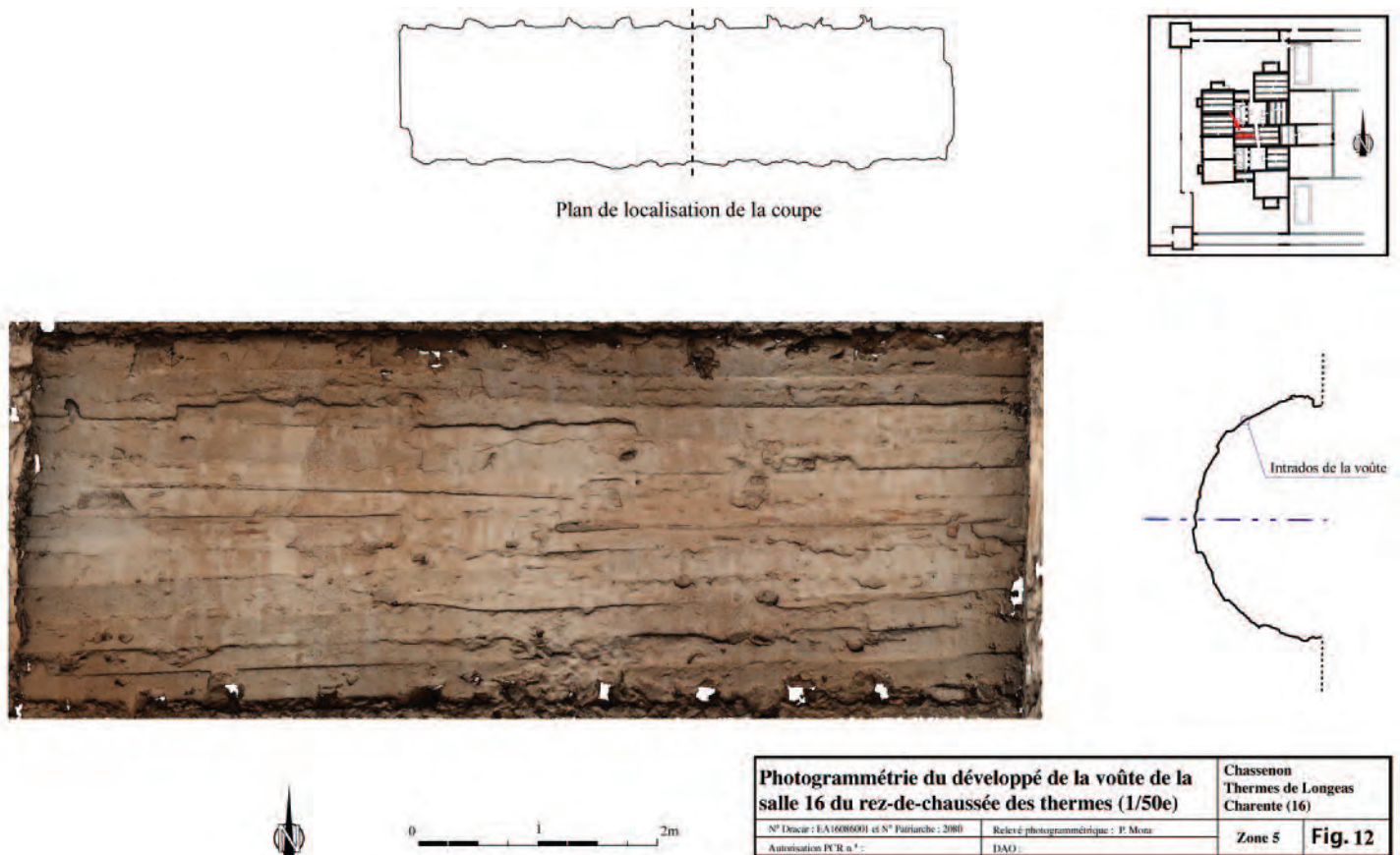


Figure n°1: Chassenon, relevé photogrammétrique d'une salle voûtée des thermes, axe 2 (Relevé et DAO : D. Hourcade, P. Mora).

en cours pour déterminer la nature du remplissage et la fonction de ces creusements. L'hypothèse de fosses de plantation est proposée. La fouille a aussi permis de compléter le plan d'ensemble du sanctuaire, par la mise au jour d'une partie de la pièce d'angle sud-ouest du péribole.

Axe 4 (G. Rocque) : L'agglomération antique de Cassinomagus : relation entre l'ensemble monumental et les occupations situées en périphérie (voir notice). La fouille a permis la mise au jour d'un important réseau de voirie, marqué par la présence d'ornières. La caractérisation de plusieurs orientations différentes semble traduire l'existence d'au moins trois voies qui se croisent en un carrefour. Un ou deux bâtiments ont été mis au jour, traversés ou séparés par un caniveau. Une chronologie dense a été mise en évidence depuis les premières traces d'occupation du tout début 1^{er} siècle ap. J.-C. jusqu'à l'abandon du site au III^e siècle.

Axe 5 (S. Turner et J. Webster) : Développement d'un paysage historique (voir notice). Une étude de quatre hameaux de la commune de Chassenon a été réalisée, par le biais de différentes approches : test-pits (tranchées pilotes), étude du bâti et SIG. Les premiers résultats montrent que l'occupation de certains de ces hameaux remonte parfois à la période antique, mais aussi médiévale.

Axe 6 (S. Soulas, M. Grall et J. Le Bomin) : étude chronotypologique de la céramique de Cassinomagus. L'objectif de cette étude est la mise en œuvre d'un référentiel (formes et tessonnier) permettant l'étude des productions locales comme des importations.

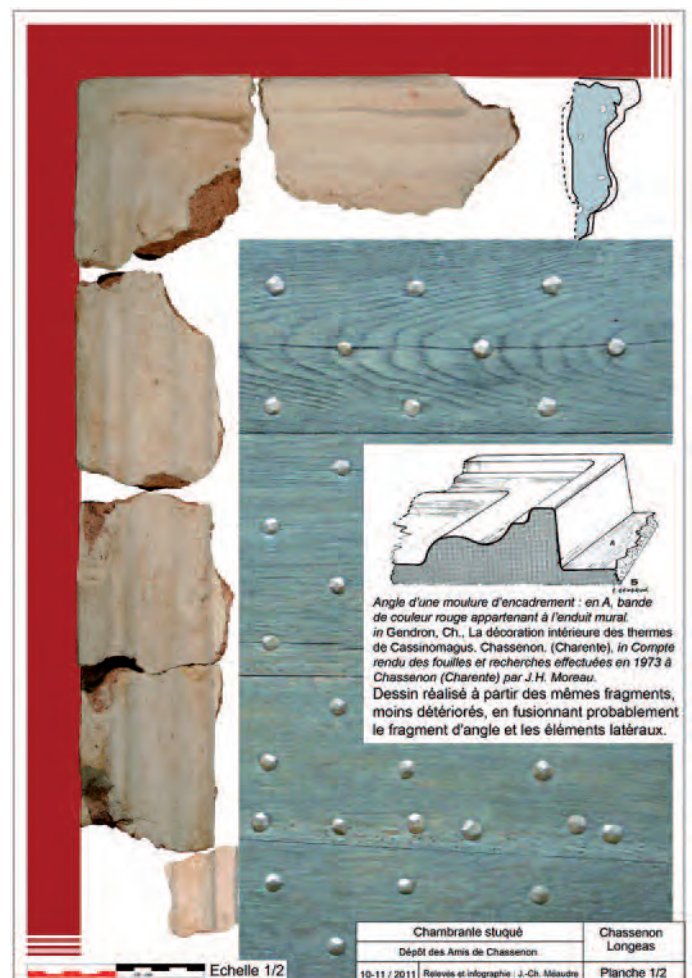


Figure n°2 : Chassenon, chambranle stucqué de la collection des Amis de Chassenon, axe 8 (DAO : J.-Ch. Méaudre).

Axe 7 (A. Coutelas et Chr. Loiseau) : **Les matériaux de construction : systèmes d'approvisionnement et techniques de mise en œuvre.** Cet axe de recherche s'attache à l'étude des matériaux de construction des bâtiments antiques de Cassinomagus. Les matériaux plus particulièrement examinés sont actuellement la pierre, les mortiers et bétons de chaux, les terres cuites architecturales et le métal.

Axe 8 (S. Bujard et J.-Ch. Méaudre) : **Enduits peints et stucs à Cassinomagus.** Une étude des stucs de la collection des Amis de Chassenon (fouilles de J.-H. Moreau de 1958 à 1988) a été entreprise. Quelques formes inédites (encadrements d'ouvertures, etc) ont été mises en évidence (Figure n°2).

Axe 9 (St. Guédon) : **Cassinomagus, une agglomération secondaire de confins ? Approche historique.** Cet axe

de recherche prévoit une réflexion historique fondée sur la localisation géographique particulière de *Cassinomagus*, en bordure occidentale de la cité des Lémovices. Outre une étude de géographie historique, cette recherche intégrera également les dimensions religieuse et politique.

Axe 10 : **Autres études.** Plusieurs études de mobilier sont également initiées ou poursuivies dans le cadre de ce PCR : **étude du petit mobilier ou instrumentum** (I. Bertrand), **archéozoologie** (Chl. Geniés). D'autres recherches concernent le paléoenvironnement ou la nature des aménagements : **bois gorgés d'eau et charbons archéologiques** (Chr. Belingard), **anthracologie des paléosols** (M.-Cl. Bal), **palynologie** (C. Joly), **micromorphologie** (C. Vis-sac).

Gabriel ROCQUE

Antiquité
Moyen Âge

CHASSENON Développement d'un paysage historique

Époque moderne

Ce projet propose de traiter de la question de l'évolution du paysage médiéval et moderne autour du site de *Cassinomagus*. Selon quelles modalités l'occupation du site se développe-t-elle au Moyen Âge ? Quelles sont les phénomènes ayant abouti au paysage actuel ? Est-ce que la présence des grands monuments romains a eu un effet sur la campagne environnante et l'évolution de son occupation, et dans l'affirmative quel a été cet effet ?

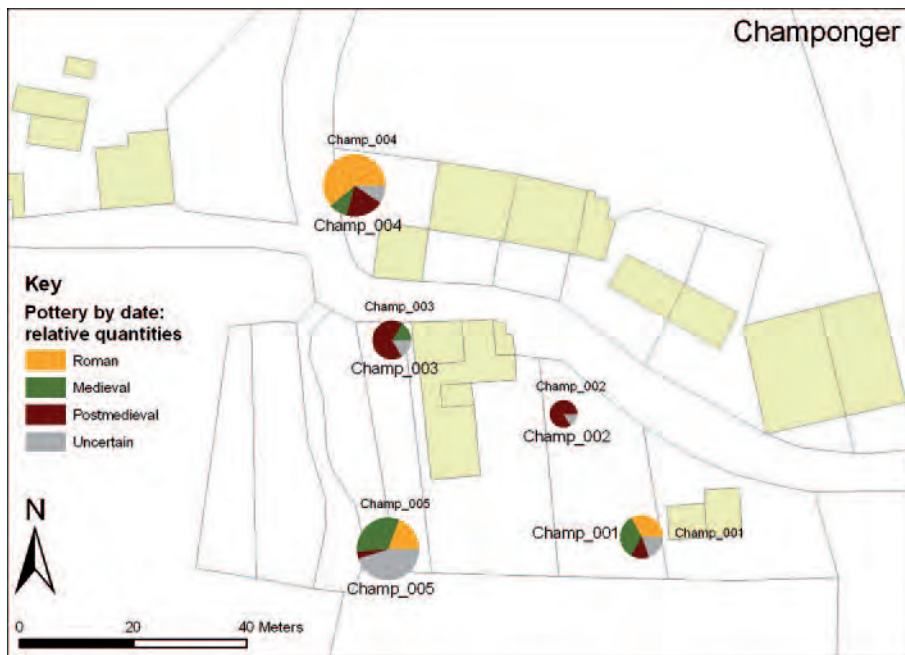
Pour répondre à ces questionnements, quatre hameaux ont été plus particulièrement étudiés cette année dans la commune de Chassenon. Des « tranchées-pilotes » (*test-pits*) y ont été réalisées afin de proposer des jalons de da-

tation de ces lieux habités : 4 tranchées à Villegoureix, 3 à Longeas, 1 à Brethenoux et 5 tranchées à Champonger. Les observations archéologiques effectuées ont systématiquement été mises en regard avec une étude des bâtiments les plus anciens de chaque hameau (ceux déjà présents sur le cadastre napoléonien de 1834).

Le travail de terrain mené en 2011 a répondu positivement aux objectifs de recherche pour la saison. Les résultats démontrent en effet que la réalisation de tranchées-pilotes peut être employée avec succès dans la zone de recherche pour identifier des jalons céramiques pertinents du point

de vue archéologique (comme c'est le cas dans les tranchées réalisées à Villegoureix). Les preuves d'une occupation gallo-romaine ont été récoltées à Champonger, Longeas et Villegoureix. Bien qu'aucune céramique médiévale n'ait été identifiée dans la tranchée test de Brethenoux, c'est probablement du fait de son éloignement par rapport au centre historique de peuplement. Les sols plus profonds, souvent situés à l'arrière des parcelles d'habitation, tendent à préserver une plus grande variété et une plus grande quantité d'indices céramiques. Ceci est probablement dû au fait qu'elles ont moins été perturbées dans un passé récent.

La réutilisation de matériaux gallo-romains a été identifiée sur des bâtiments actuels de Champonger et Longeas, et de manière plus incertaine à Villegoureix où l'impact de Rochedouart a été beaucoup plus fréquemment utilisée pour les construc-



Chassenon, Champonger, céramiques des tranchées-pilotes (DAO : S. Turner).

tions que l'impactite de Chassenon. À Longeas, les bâtiments agricoles post-médiévaux et modernes contenaient tous de grandes dalles d'impactite de Chassenon ainsi que des briques de confection antique. Quelques grandes dalles semblent avoir été recyclées à partir du complexe thermal riverain, et plus précisément des couvertures de canalisations d'évacuation. À Champonger quelques briques antiques ainsi que de grandes dalles semblent correspondre à des réutilisations. Le cas le plus manifeste de réutilisation de matériaux gallo-romains est l'abri du puits, qui est aussi probablement le plus vieux bâtiment conservé re-

censé dans le hameau. Ce puits est construit à partir de petits blocs taillés d'impactite de Chassenon en provenance du complexe thermal de *Cassinomagus*. Ceci suggère que la distance avec la source des matériaux de construction est déterminante dans le réemploi, Villegoueix étant le hameau de la commune le plus éloigné de *Cassinomagus*. L'âge de la construction peut aussi être un facteur, puisque les plus vieilles structures semblent plus susceptibles de contenir des matériaux gallo-romains réutilisés.

Sam TURNER et Jane WEBSTER

Antiquité

CHASSENON Le Bourg - Presbytère

La commune de Chassenon prévoit la construction de trois logements sociaux dans une parcelle située dans le jardin du presbytère à environ 80 m au sud-est de l'église, dans l'emprise supposée de l'agglomération antique. L'opération de diagnostic a été réalisée par l'équipe archéologique du Département de la Charente, épaulée par quatre bénévoles. Neuf tranchées ont été effectuées (surface 235 m²) pour qualifier la nature de l'occupation archéologique.



Chassenon, le Bourg, coupe montrant un probable foyer rattaché à l'occupation précoce du site (Cliché : G. Rocque).

Aucun vestige de l'époque médiévale n'a été mis au jour. En revanche, une importante occupation antique a été caractérisée. Celle-ci est en premier lieu marquée par la présence de deux bâtiments principaux. Le premier, au nord-ouest, est matérialisé par un angle de mur. Il se poursuit plus au nord et seule une petite partie de la structure se situe dans l'emprise diagnostiquée. Le second est situé au centre de la parcelle et semble se poursuivre au-delà, vers le sud. Au moins trois salles se dessinent, dont un bassin composé d'un sol et d'une paroi constituée de mortier hydraulique. Ce bâtiment, d'orientation générale nord-est / sud-ouest mesure au moins 17 m sur 15 m. Une possible galerie semble le longer à l'est.

Les constructions sont assez peu soignées (moellons grossièrement taillés). Aucune trace de revêtement mural n'a

été observée, bien que les murs soient conservés sur environ 50 cm d'élévation. De nombreux niveaux de sols sont identifiés en lien avec ces bâtiments (sols intérieurs ou extérieurs). Ils présentent des natures très variées : mortier jaune, tuileau, mélange de pierres, terres cuites architecturales et mortier... A plusieurs endroits, des traces d'incendie semblent indiquer une destruction du site par le feu. Les niveaux de démolition sont très importants (environ 50 cm d'épaisseur) et des zones d'effondrement de toiture en place ont été identifiées.

Quelques structures isolées sont, en l'état actuel, difficilement interprétables tant du point de vue de leur fonction que de leur datation. Drains, murs, bloc d'impactite (possible support de pilier) et sols en sont les principales composantes.

Enfin, sur l'ensemble des parties diagnostiquées, une épaisse couche noire organique recouvre le substrat. Cette couche contient du mobilier céramique en nombre très important (amphores, etc). L'un des sondages a fait apparaître une occupation composée de creusements (trous de poteaux et / ou fosses) et d'un foyer. De datation vraisemblablement assez précoce pour le site de Chassenon, ces



Chassenon, le Bourg, vue générale d'une partie d'un bâtiment antique (Cliché : G. Rocque).

niveaux pourraient être similaires à ceux observés lors d'une opération de surveillance d'enfouissement de réseaux réalisée en 2010 par le Département. De nombreux creusements avaient également été mis en évidence dans le substrat, ils étaient recouverts par une couche noire très organique, riche en mobilier. L'ensemble avait alors été daté d'environ 40 av. J.-C. – 40 ap. J.-C. (Sicard 2010).

Gabriel ROCQUE et Sandra SICARD

Sicard 2010

SICARD, S., en coll. G. ROCQUE et S. SOULAS (2010). - *Chassenon (Charente) Le Bourg. Aménagement de l'entrée est du bourg de Chassenon*. Conseil général de la Charente, SRA Poitou-Charentes.

Antiquité

CHASSENON Quartier sud-ouest de Longeas

Cette opération de fouille programmée s'inscrit dans le cadre du projet collectif de recherche « *Cassinomagus*, l'agglomération et son ensemble monumental : chronologie, organisation et techniques » (voir notice). Cette opération présente pour objectif d'étudier le quartier sud-ouest de l'agglomération, et notamment de comprendre les relations qui unissent celle-ci à l'ensemble monumental situé plus au nord.

Cette première campagne devait principalement permettre d'étudier une partie des bâtiments qui longent un réseau de voirie connu par les prospections aériennes de J.-R.

Perrin et par les fouilles de C. Doulan et S. Sicard, menées sur la branche secondaire de l'aqueduc.

D'une surface de 450 m², la fouille a permis de mettre en évidence plusieurs types d'occupations. Outre les niveaux naturels, sept principales phases ont été identifiées.

La première correspond à une série de creusements. La majorité d'entre eux a été fouillée sur des surfaces très restreintes, ce qui rend leur interprétation assez délicate. De même, rien n'atteste qu'ils soient tous contemporains. Trous



Chassenon, quartier ouest de Longeas, vue générale de la fouille (Cliché : Th. Duqueroix, Baloïde-photo).



Chassenon, quartier ouest de Longeas, ornière creusée dans l'un des niveaux de circulation (Cliché : G. Rocque).

de piquets ou de poteaux, tranchées d'orientations diverses ont ainsi été mis au jour, ainsi qu'un fossé. Leur seule caractéristique commune est leur creusement dans l'argile naturelle. Ces structures seront recouvertes par des niveaux de possible colluvionnement (ou occupations ?), eux aussi difficilement interprétables étant donné leur nature très homogène.

La deuxième phase correspond à l'installation d'un premier niveau de circulation qui recouvre la quasi-totalité des surfaces fouillées. Il se caractérise par la présence de nombreux galets blancs. Il est très diffus et a parfois été arasé par les phases ultérieures. Celui-ci pourrait-il correspondre à un premier niveau de circulation en lien avec le chantier de construction de l'ensemble monumental ?

Deux bâtiments sont aménagés lors de la troisième phase. L'un au nord est très arasé (seules ses fondations sont

conservées). Un unique angle de mur a été mis en évidence en bordure de fouille. L'autre est situé au sud-ouest de la zone d'étude. Là encore ne sont conservées que les fondations. Ces deux structures sont arasées lors de l'occupation suivante (phase 6). Le bâtiment sud est alors rebâti avec un plan légèrement différent.

Lors de la quatrième phase, une nouvelle série de colluvions recouvrent une partie du site, principalement dans la partie nord.

La cinquième phase correspond à l'aménagement d'un ou deux bâtiments, traversé(s) ou séparé(s) par un caniveau qui semble évacuer les eaux vers celui longeant la branche secondaire de l'aqueduc. Ces structures sont bordées au nord par un important réseau de voirie, où différents axes de circulation se croisent en un carrefour. Plusieurs orientations semblent se dessiner grâce aux ornières. L'une d'elle serait est / ouest, parallèle à l'aqueduc, tandis que l'autre proviendrait du sud-est et se dirigerait vers une entrée piétonne aménagée dans la branche secondaire de l'aqueduc.

La sixième phase a principalement été mise en évidence aux abords de la branche secondaire de l'aqueduc. De nombreuses traces de récupération des matériaux de cet édifice ont été identifiées (ornières, enlèvement puis abandon de blocs...).

La septième phase n'a été identifiée que dans la partie la plus septentrionale de la fouille. Plusieurs indices laissent supposer une persistance de l'axe de circulation est / ouest qui serait peut-être encore utilisé lors de la période médiévale (?).

Gabriel ROCQUE

Antiquité

CHASSENON Le sanctuaire des Chenevières

La campagne de fouille 2011, effectuée avec une équipe de 17 bénévoles, s'intègre dans un projet (2011-2013) présenté dans le cadre du PCR « *Cassinomagus*, l'agglomération et son ensemble monumental : chronologie, organisation et techniques » coordonné par G. Rocque (voir notice) (Rocque et al. 2011). Le projet s'inscrit en continuité des travaux relatifs à la gestion de l'eau au sein de l'ensemble monumental de l'agglomération antique. De 2004 à 2010, la recherche a été concentrée sur la fouille et l'étude des branches secondaires de l'aqueduc et la question de l'alimentation en eau des thermes de Longeas (resp. C. Doulan 2004, 2006-2008, 2010 et S. Sicard 2005). L'actuel projet s'intéresse désormais au sanctuaire dit *des Chenevières*. Il aborde les thématiques du programme collectif (chronologie, organisation, techniques) par le biais de la problématique de l'acheminement, de la circulation et de l'usage de l'eau vers et au sein du lieu de culte.

Le sanctuaire des Chenevières, daté de la fin du I^{er} ou du premier tiers du II^e siècle ap. J.-C., est une composante majeure de l'agglomération antique de *Cassinomagus*. Son

temple octogonal sur *podium* est centré au sein du périmètre délimité par un mur de tracé rectangulaire, avec exèdre monumentale à l'est. Un ensemble de 49 fosses, creusées dans la roche, se développe dans la partie sud de l'aire sacrée. D'après les dégagements réalisés au XIX^e siècle et les vues aériennes récentes (fig. 1), cet ensemble est organisé en 7 rangs parallèles de 7 fosses circulaires. Un canal serpente entre les rangs de fosses, d'un bout à l'autre du quadrillage fossoyé.

Les fosses et le canal sont au cœur de la problématique de la campagne 2011. L'hypothèse de fosses de plantation, formulée à partir d'arguments topographiques, structurels et comparatifs, a en effet été soumise à l'épreuve de la fouille, en tentant de répondre aux questions liées à l'organisation et au fonctionnement (mode d'irrigation ?) du probable aménagement arboré. L'eau était-elle acheminée par la branche secondaire ouest de l'aqueduc de Longeas, puis par la canalisation latérale au mur sud de l'enceinte du sanctuaire qui se dirige vers l'ouest ? Quel était le rôle



Figure 1 : Chassenon, vue aérienne du site depuis le sud-ouest et implantation des sondages A, B, C (Cliché : J.-R. Perrin, société des Amis de Chassenon).

du canal présent entre les fosses ? Était-il en connexion avec la canalisation sud ? Alimentait-il donc en eau les creusements, et selon quel procédé ?

Un protocole interdisciplinaire, au croisement de l'archéologie et du domaine paléo-environnemental, a été mis en place dans la perspective d'identification d'un aménagement paysager. Trois sondages (A, B, C) ont été implantés en périphérie et dans le quadrillage des fosses (fig. 2).



Figure 2 : Chassenon, vue aérienne, depuis l'est, des secteurs fouillés en 2011 (Cliché : Th. Duqueroix, Balloïde photos).

Les principaux résultats archéologiques apportent une meilleure connaissance du plan d'ensemble du lieu de culte, de l'organisation des aménagements hydrauliques et du comblement des fosses :

- le côté ouest d'une salle, aménagée à l'extrémité ouest du mur sud de l'enceinte culturelle, a été dégagé. Cette salle au décor peint, à la fonction indéterminée, marque la jonction entre les parties occidentale (entrée monumentale ?) et orientale (temple et fosses) de l'aire sacrée ;

- aucun lien physique n'existe entre la canalisation sud et le canal d'une part, et celui-ci et les fosses d'autre part. Le tracé de la canalisation suit en effet le mur d'enceinte sud, contourne par l'ouest la salle sud puis fait un coude vers l'ouest, suivant le tracé du mur fermant au sud la par-

tie occidentale du lieu de culte. Le canal quant à lui commence (ou bien termine ?) sa course en limite sud-ouest des fosses. À l'est, au sortir du quadrillage, il amorce une courbe vers une destination qui semblerait être le centre de l'exèdre orientale de l'enceinte du sanctuaire (fig. 3). *A priori*, ce canal n'a donc pas été destiné à l'alimentation en eau des fosses ;

- quatre des fosses ont été fouillées. Creusées dans la roche, elles présentent toutes les mêmes similarités de morphologie (plan circulaire, profil en U, fond plat) et de dimensions (diamètre de 3 m ; profondeur de 1 m en moyenne). Leur comblement stratifié est distinct d'une fosse à l'autre. Toutefois, un même type de sédiment, constitué de cailloux, est présent au fond de chacune d'entre elles. Le remplissage de la fosse sud du sonda-



Figure 3 : Chassenon, vue aérienne du sondage C depuis l'est (Cliché : Th. Duqueroix, Balloïde photos).

ge C est constitué de niveaux relativement homogènes qui semblent assez caractéristiques d'une utilisation du creusement comme fosse de plantation.

Les prélèvements destinés à des analyses spécifiques (micromorphologie, palynologie, carpologie et anthracologie) ont été réalisés dans les différents dépôts du comblement des fosses, ainsi que dans ceux du canal. Les résultats attendus de ces études en cours concernent la nature des sédiments, leur mode de dépôts et l'identification des éventuels restes végétaux conservés.

Cécile DOULAN

Rocque et al. 2011

ROCQUE, G., M.-CL. BAL, CHR. BELINGARD, I. BERTRAND, S. BUJARD, A. COUTELAS, C. DOULAN, CHL. GENIÈS, ST. GUÉDON, J.-FR. GUEGUEN, D. HOURCADE, C. JOLY, CHR. LOISEAU, J.-CH. MÉAUDRE, S. SICARD, S. TURNER, C. VISSAC ET J. WEBSTER (2011) : *Chassenon, Charente (16), Rapport du Projet Collectif de Recherche, Cassinomagus, l'agglomération et son ensemble monumental : chronologie, organisation et techniques, 1ère année 2011*, SRA Poitou-Charentes, Conseil général de la Charente.

CHENOMMET Bellevue

La fouille programmée menée en 2011 sur l'enceinte de Bellevue constituait la dernière campagne sur ce site d'habitat du Néolithique récent, après quatre années de recherche de terrain. Les investigations ont porté sur deux secteurs de superficies différentes. La plus grande fenêtre décapée (Tr 9), de 1 600 m², a été ouverte au sud de l'enceinte sur le secteur d'entrée I1, documentée par les clichés aériens et la prospection magnétique menée par ULR Valor et l'université de La Rochelle en 2011 (A. Camus, V. Mathé et F. Lévêque). Une seconde fenêtre (Tr 8), de plus

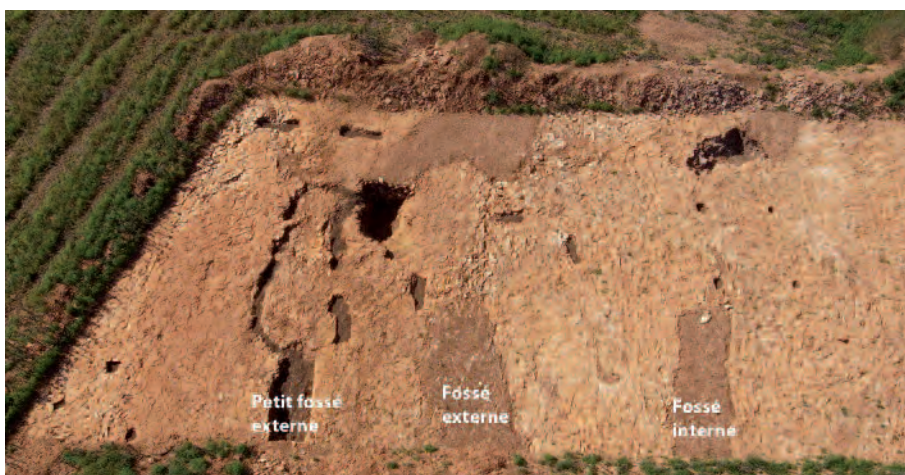


Figure n° 2 : Chenommet, Bellevue – Vue aérienne de l'entrée I1 dégagée dans la tranchée 9 (Cliché en ballon captif : A. Devis).

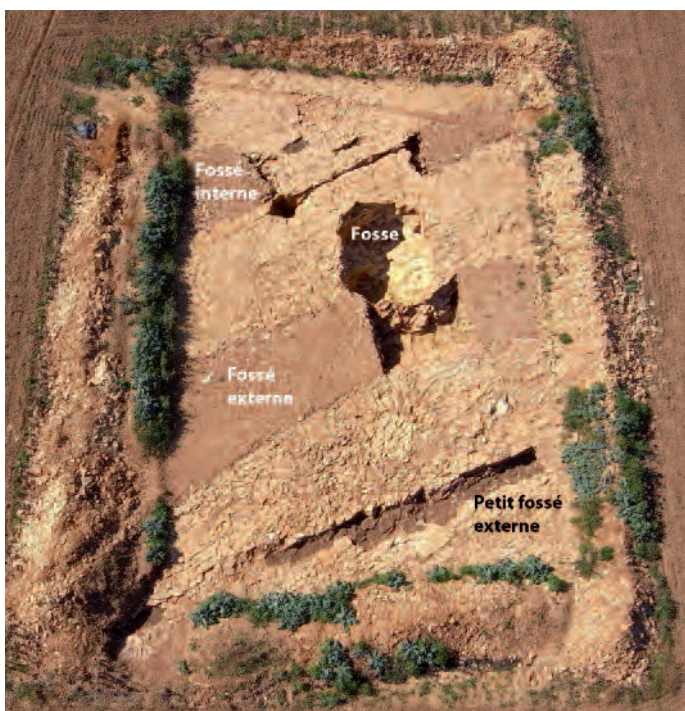


Figure n° 3 : Chenommet, Bellevue – Vue aérienne de l'entrée I5 dégagée dans la tranchée 8. À noter la fosse circulaire entre les deux fossés (Cliché en ballon captif : A. Devis).

petite surface (380 m²), était destinée à caractériser une anomalie magnétique de forme circulaire, située dans l'axe d'une interruption du fossé interne dans la moitié nord de l'enceinte (I5), entre deux tranchées décapées en 2008 et 2009.

L'entrée décapée au sud de l'enceinte (Tr 9) s'est révélée d'une grande complexité architecturale, associant les deux fossés principaux, une grande « pince de crabe » accolée au fossé externe et de multiples aménagements secondaires creusés dans le substrat calcaire. Ces derniers ont dû recevoir des poteaux en bois mais l'arasement des couches supérieures et l'érosion du substrat calcaire nous privent dans la plupart des cas des calages de poteaux, à l'exception notable d'une structure sur quatre gros poteaux au niveau de l'interruption du fossé le plus interne. Un petit fossé externe (St. 16) a été de nouveau mis au jour dans ce secteur. Il est associé à de petites « pinces de crabe » qui barrent l'interruption.

À l'intérieur de l'enceinte, de rares creusements néolithiques ont été mis au jour. Toutefois, pour la première fois depuis 2008, ces trous de poteaux forment indiscutablement deux petits bâtiments sur quatre poteaux, dont la fonction reste à déterminer.

Enfin, dans le secteur décapé au nord (Tr 8), l'anomalie circulaire s'est révélée être une fosse de quatre mètres de diamètre pour plus de deux mètres de profondeur. La présence de fragments de tuile et de tessons modernes témoigne d'un comblement récent. Toutefois, l'emplacement de la fosse (au niveau de l'interruption du fossé interne) et le tracé du fossé externe, qui évite clairement cette fosse, plaident pour l'existence d'une structure à cet emplacement dès le Néolithique (carrière anthropique ou tassement naturel ?). Des structures de barrage qui condamnent l'interruption du fossé interne sont peut-être à mettre en relation avec cette fosse énigmatique.

Un abondant mobilier lithique et céramique ainsi que quelques éléments de parure et d'industrie osseuse ont été mis au jour et confirment la fondation de l'enceinte au début du Néolithique récent, vers 3600 av. J.-C. (Matignons). Plusieurs récipients retrouvés écrasés en place dans le petit fossé externe (St. 16) sont attribuables quant à eux à une seconde phase d'occupation, à la fin du Néolithique récent (3350-3100 av. J.-C.). Les recherches vont se poursuivre en 2012 par l'achèvement de l'analyse des données recueillies en fouille et l'étude de l'environnement végétal et archéologique de l'enceinte.

Vincent ARD

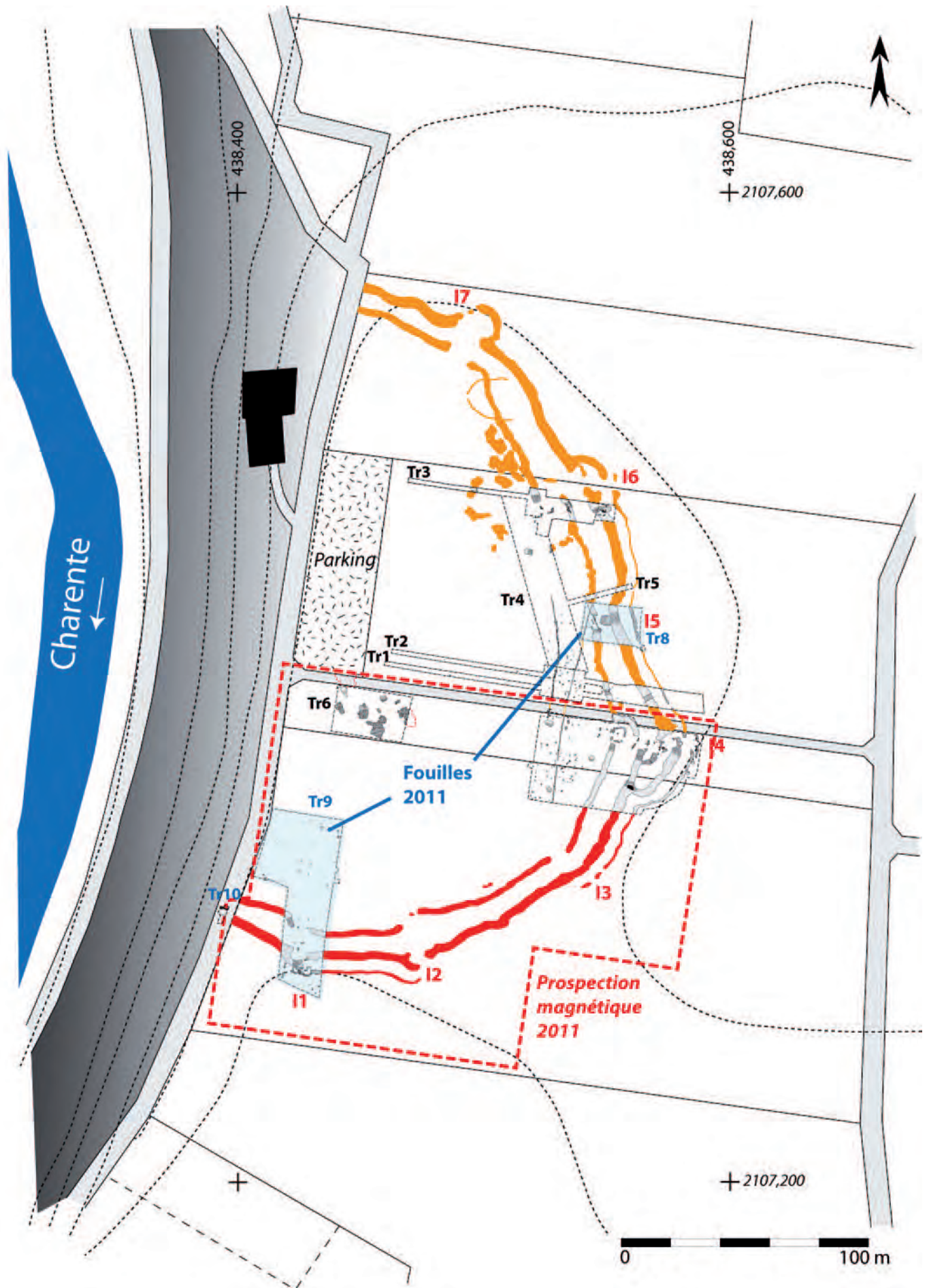


Figure n° 1 : Chenommet, Bellevue – Plan général de l’enceinte et des secteurs fouillés entre 2008 et 2011
 (DAO : V. Ard, prospection magnétique : ULR Valor).

Le petit bourg d'Éraille est situé au sein de l'actuel département de la Charente, à une vingtaine de kilomètres au sud-est d'Angoulême. L'église Saint-Pierre d'Éraille est assise sur le flanc d'un léger vallon animant cette région de la Champagne charentaise propice à la culture de la vigne. L'édifice est inscrit au titre des Monuments Historiques depuis le 31 mai 1965.

Le bâtiment se définit de nos jours comme un ensemble relativement original tant par son isolement (plus évident encore sur le plan cadastral du début du XIX^e siècle), que par son installation à flanc de vallon. Édifiée, dans son état actuel, dans la seconde moitié du XII^e siècle, l'église se présente comme un édifice à nef unique terminée par une abside. Aucun texte médiéval ne permet de dater sa construction, mais les premières mentions de la paroisse



Éraille, église Saint-Pierre. Couvertres de sarcophages découverts devant la façade romane. (Cliché : E. Barbier).

qui lui est rattachée apparaissent au XIII^e siècle¹. Restaurée en 1866² et autrefois bordée au nord par son cimetière, l'édifice a servi de lieu d'inhumation (une inhumation datée de 1710 est notamment connue à côté de l'autel). D'importants aménagements réalisés dans le courant du XIX^e siècle ont participé à l'encaissement de l'édifice tant au niveau de sa façade occidentale que sur son flanc nord. Cette situation topographique originale est particulièrement frappante au niveau du portail ouest. En dépit de son originalité, cet encaissement de l'édifice participe largement à la détérioration de l'état sanitaire des constructions. C'est notamment aux fins de résoudre ce problème qu'un im-

portant programme d'assainissement est envisagé au pied des deux murs concernés. Le diagnostic devait permettre d'apprécier l'impact de tels travaux sur les niveaux archéologiques.

Cinq sondages ont été réalisés. Deux ont été implantés au sein du bâtiment et trois autres en extérieur, à savoir au contact de la façade ouest, du chevet et le long du mur gouttereau nord.

Les deux sondages réalisés dans la nef rendent compte d'un remblaiement massif du bâtiment. Celui-ci atteint près d'un mètre. L'une des tranchées réalisée contre le mur sud, aux abords d'une porte aujourd'hui condamnée, a permis de dégager le seuil de celle-ci à 1,20 m sous le niveau de sol actuel. Au moins deux sépultures, vraisemblablement installées en pleine terre, ont été partiellement observées à ce même niveau. Ces deux sondages, quoique limités, permettent de confirmer le remblaiement massif et récent de l'intérieur de l'église. L'absence d'inhumation dans ces sédiments corrobore cette observation.

Les sondages réalisés à l'extérieur du bâtiment confirment aussi le constat donné plus haut, à l'exception du chevet, épargné par cet apport (particulièrement massif contre le mur gouttereau nord). Ces sédiments scellent un niveau d'inhumations récentes qui compte *a priori* une faible quantité de sépultures. Seule une sépulture en pleine terre fut observée, ce qui paraît surprenant au regard du contexte funéraire traditionnellement reconnu pour les cimetières paroissiaux, dans la plupart des cas attenants aux lieux de culte tout au long du Moyen Âge et de l'époque moderne.

Toutefois, la découverte au sein des trois tranchées extérieures de cinq sarcophages confirme la vocation funéraire de cet espace, vocation qui semble antérieure à la construction de l'église actuelle. Au nord, les niveaux de circulation aménagés au contact des couvertres sont systématiquement perturbés par la tranchée de fondation de l'édifice religieux, suggérant la préservation d'un espace funéraire antérieur au XII^e siècle. Par ailleurs, les couvertres adoptent tous une forme trapézoïdale, ce qui établit la précocité de cette occupation funéraire inédite. Sa conservation semble très bonne, à l'exception des marges orientales légèrement perturbées par un arasement partiel, au cours du bas Moyen Âge.

Emmanuel BARBIER

¹ En 1291. Livre des fiefs de Guillaume de Blaye, BSAHC, 1904-1905, 7^{ème} série, tome 5, p. 239.

² J. NANGLARD, *Pouillé historique du diocèse d'Angoulême*, Angoulême, 1903, t. IV, p. 442.

ÉTAGNAC Pilas

Un diagnostic d'archéologie préventive a été prescrit au lieu-dit Pilas, sur la commune d'Étagnac (Charente), dans le cadre d'un projet de construction d'une micro-centrale hydro-électrique. Ce diagnostic sera réalisé en trois phases dont deux subaquatiques auront lieu en 2012. La première phase a été réalisée par une équipe d'archéologues du Département de la Charente.

Le site de Pilas est connu depuis le XIX^e s. pour être implanté à proximité d'un pont antique. Celui-ci permet à une voie d'orientation nord-sud, qui rejoint l'antique agglomération de Chassenon (*Cassinomagus*), de traverser la Vienne. Des vestiges du pont avaient été observés en 1936 dans le lit de la rivière. Au XIII^e s., un moulin à blé et à huile est installé par les moines de la celle grandmontaine d'Étricor, qui se trouve en amont. Dans le courant du XIX^e s., ce moulin a été transformé en usine hydro-électrique, ce qui a engendré d'importants travaux.

Les objectifs de l'opération de terrain consistaient à retrouver l'emplacement de la culée nord du pont, ainsi qu'un tronçon de la voie qui lui est associée.

Cinq sondages ont été ouverts à la pelle-mécanique, tous parallèles au lit de la rivière et perpendiculaires aux structures supposées. Quatre des sondages se sont révélés négatifs, du fait des activités récentes liées à l'usine hydro-électrique, notamment le curage du bief. Le seul sondage positif est celui qui a été ouvert contre le mur sud de l'usine. Il a révélé deux murs, parallèles entre eux ainsi qu'au lit de la Vienne, construits avec des blocs de granit qui proviennent peut-être du pont antique. La distance qui les sépare laisse supposer l'emplacement d'une possible roue à aube liée à l'activité du moulin. Deux barres métalliques longilignes et munies d'un oeillet à une extrémité pourraient correspondre à des barres de renfort de tels éléments.

Sandra SICARD

Sicard 2011

SICARD S. en collaboration avec G. ROCQUE et J. -Fr. GUÉGUEN (2011) : *Étagnac (Charente, 16), Pilas*. Rapport de diagnostic d'archéologie préventive, Département de la Charente, SRA Poitou-Charentes.

GUIMPS Le Poteau

Ce chantier archéologique est consécutif à un projet de lotissement initié par la commune de Guimps. Le diagnostic réalisé par Sonia Leconte (INRAP) au mois de septembre 2009, avait permis d'identifier la présence d'un habitat rural médiéval. La fouille préventive, réalisée entre octobre 2010 et avril 2011 sur une surface de 2,5 hectares, a mis en évidence une continuité de l'occupation du lieu tout au long du Moyen Âge. L'église du XII^e siècle, installée au cœur du chef-lieu de cette commune de 400 habitants, en constitue le seul bâtiment conservé en élévation. Le paysage de ce secteur du département est marqué par la présence de coteaux crayeux, localisés dans un fond de vallée traversé par le Trèfle, sous-affluent de la Charente. D'un point de vue géologique, les vestiges reposent sur des formations d'âge Campanien.

L'étude documentaire réalisé dans le cadre de la fouille préventive a permis d'établir que la seigneurie de Guimps dépendait de celle d'Archiac, tandis que le prieuré-cure était desservi par les moines de l'abbaye de Baignes qui en collectaient à ce titre les revenus. L'un de ses seigneurs se nommait Guy de Lusignan, fils de la célèbre comtesse-reine Isabelle.

La fouille a permis d'étudier onze fonds de cabanes, répartis d'est en ouest en partie médiane de l'emprise. Les fragments de verre retrouvés en place dans ces structures



Guimps, vue aérienne du site du Poteau (Cliché : E. Boucher).

permettent d'avancer une datation du tout début du Moyen Âge. Globalement tous orientés est-ouest, ils peuvent être classés en trois catégories. Avec de profonds poteaux corniers, huit d'entre eux ont un plan rectangulaire et leurs surfaces oscillent entre 7,80 et 21,40 m². Deux cabanes possèdent seulement deux poteaux axiaux. Un petit exemplaire de 8,60 m² dispose de six poteaux. Dans ces structures, deux pesons et deux fibules ont été retrouvés.

Dans un deuxième temps, quinze bâtiments sur poteaux



Guimps, couloir du souterrain.
(Cliché : P. Rio).

s'installent dans le même espace ; les creusements mis au jour forment des plans précis. Six d'entre eux sont conçus selon le même module carré d'une surface de 36 à 56 m². Trois de ces bâtiments sont pourvus de bas-côtés et un seul dispose d'un foyer. L'absence de fosses associées ne permet pas d'en interpréter la fonction.

Pour ce qui est des structures funéraires, trois îlots de sépultures et une sépulture isolée ont été caractérisés

dans la partie sud-est du site. Toutes les fosses sont disposées selon une orientation est-ouest ; la plupart sont recoupées par des fossés et des silos. Au titre du mobilier associé, seule une bague a été retrouvée, en place sur la phalange de l'un des individus inhumés. Des couvercles de sarcophages ont été retrouvés en position secondaire, dans la partie supérieure du grand silo le plus méridional. Une cinquantaine de silos, dont le creusement est postérieur à celui des tombes, ont été reconnus dans la partie sud-est du site. La plupart sont de petites dimensions, autour de 1,20 m de diamètre et autant de profondeur. Ils possèdent un profil piriforme ou droit et un fond plat ou en cuvette. Deux d'entre-deux sont néanmoins plus profonds (autour de 1,80 m de profondeur). Certaines de ces struc-

tures ont été retrouvées sous les grands fossés qui s'implantent dans le sud du site.

Un premier réseau de fossés semble venir ceinturer un espace situé en dehors de la parcelle fouillée, en direction de la rivière au sud. Profonds et larges, les fossés se juxtaposent les uns les autres ; leur trame se complète d'autres fossés moins profonds et témoigne d'une organisation de l'espace durant une période d'occupation allant du XI^e au XIV^e siècle. L'étude de la céramique associée sera déterminante pour l'interprétation de ces fossés.

Un souterrain a été également mis au jour dans la partie médiane du site à l'est. Il est composé de trois salles, de petits couloirs, d'un passage de 0,45 m de diamètre sur 2 m de long. Des creusements dans les parois sont également interprétés comme les marques de dispositifs de fermeture. Le matériel datant provient des cônes d'éboulement localisés au niveau des trois entrées identifiées.

Plusieurs fosses d'extraction de calcaire viennent s'installer tardivement dans la partie sud. Cette activité est sans doute liée à la construction d'une partie du village actuel, et peut-être de l'église elle-même. Le creusement de ces vastes fosses perturbe en partie la lecture des fossés et du souterrain.

Les quelques hiatus dans l'occupation de ce site n'empêchent pas de proposer l'hypothèse d'une pérennité de l'occupation médiévale sur le long terme. Dans l'attente de la finalisation des études, il est cependant trop tôt pour proposer une interprétation générale du site. En effet, les études céramologiques et archéométriques n'étant à ce jour pas encore achevées, on ne peut en présenter un phasage précis ou évoquer les éléments paléo-environnementaux.

Pierre RIO

L'ISLE-D'ESPAGNAC Parc d'Activités de Bel-Air

La Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême a demandé la réalisation anticipée d'un diagnostic archéologique sur les terrains destinés à l'aménagement d'une nouvelle tranche du Parc d'Activités de Bel Air (Bel-Air 2), au nord-est de la commune de L'Isle-d'Espagnac, dont elle partage la propriété avec le Conseil Général de la Charente.

Ces terrains ont déjà fait l'objet d'opérations archéologiques (diagnostic et fouille) menées entre 2004 et 2005. Un ensemble de 6 enclos circulaires à vocation funéraire, datant de l'âge du Bronze Ancien et du début du second âge du Fer avait alors été caractérisé. À 500 m à l'ouest du projet,

une modeste occupation du premier âge du Fer avait également été caractérisée. Ce contexte archéologique très riche a motivé la prescription de diagnostic du SRA Poitou-Charentes.

Au cours de cette opération, réalisée au mois de mai 2011, aucun indice d'occupation protohistorique n'a néanmoins été mis au jour. Les seuls témoins d'une occupation humaine correspondent à des traces d'un ancien parcellaire, visible sur les plans cadastraux du XIX^e siècle.

Valérie SANGLAR

Le Trou qui Fume s'ouvre sur la commune de La Rochette (Charente), à une vingtaine de kilomètres au nord-est d'Angoulême, en bordure de la forêt domaniale de La Braconne. Découverte à la fin des années 1960, c'est aujourd'hui la plus grande cavité charentaise connue, avec un développement de près de treize kilomètres.



La Rochette, les dépôts humains de l'âge du Fer, en cours de fouille (Cliché : B. Boulestin).

C'est principalement dans la faille sous son entrée que des prospections archéologiques et spéléologiques avaient permis de recueillir des restes humains et animaux, ainsi que des tessons de céramique datables pour leur majorité de la fin du premier âge du Fer, dont la provenance exacte restait cependant inconnue avant l'année 2009. Cette année-là, un sondage dans la doline où s'ouvre la cavité a été pratiqué, qui a permis d'établir leur origine, dans la partie supérieure de la faille, au-dessus du réseau connu. Cette opération s'est poursuivie en 2010 et 2011 par deux campagnes de fouille programmée, à l'issue desquelles les recherches dans la zone accessible du gisement peuvent être considérées comme achevées.

Le niveau anthropisé le plus ancien reconnu date du Bronze ancien. Il est uniquement présent dans une galerie située au-dessous de la partie à ciel ouvert du gisement, avec laquelle elle communique par des diaclases. Son évaluation limitée ne permet pas de le caractériser précisément : il peut s'agir d'un niveau détritique constitué par des rejets depuis l'extérieur, mais on ne peut exclure totalement une provenance d'une partie encore inconnue du réseau.

Les dépôts humains de l'âge du Fer, partiellement identifiés depuis 2009, se sont finalement révélés être au nombre de deux. Le plus ancien pourrait dater de la fin du Hallstatt C1

ou du Hallstatt C2 et le plus récent est de La Tène A2/B1. Ils sont séparés par un niveau détritique attribuable au Hallstatt D1. Ils ont été perturbés par des terriers et des soutirages importants, de sorte que leur analyse est relativement difficile. Néanmoins, leur découverte constitue un résultat majeur de la fouille et ce sont d'ailleurs les deux premiers dépôts humains karstiques de l'âge du Fer ayant

fait l'objet d'une étude de terrain précise en Poitou-Charentes. De ce fait, leur apport à la question des pratiques autour de la mort dans la région au cours des deux âges du Fer est, malgré les limites dues aux conditions de gisement, loin d'être négligeable. Cette question se résume en effet en deux points : pour l'aire géographique et la période considérées, d'une part les sépultures sont extrêmement déficitaires (tout au moins sous la forme qu'on leur connaît classiquement par ailleurs), d'autre part la présence de restes humains est attestée dans des cavités de type aven, mais leurs conditions de découverte (généralement désobstruction spéléologique) font qu'ils sont privés de contexte. Il s'agit donc de savoir si l'existence des uns est à mettre en relation avec l'absence des autres et si les dépôts karstiques correspondent à une pratique funéraire particulière, qui resterait à caractériser, ou si les deux phénomènes ne sont pas liés ; auquel

cas à la fois l'absence de sépulture constituerait toujours un mystère et il faudrait en plus résoudre celui de la nature de ces dépôts. Pour cette problématique passionnante, ceux du Trou qui Fume fournissent d'ores et déjà de précieux éléments de réflexion : pour les deux âges du Fer, il est assuré qu'au moins une partie d'entre eux est de type primaire et (à l'exception d'une agrafe de ceinture en fer pour le niveau laténien) aucun mobilier n'accompagne les morts. Par ailleurs, bien que rendue difficile du fait de mélanges, l'étude détaillée à venir des restes humains devrait apporter d'autres informations importantes.

Un autre dépôt humain tout à fait intéressant est celui d'un jeune adulte masculin privé de sépulture, mis au jour au cours du sondage de 2009 et daté du haut Moyen Âge (époque carolingienne). Quoiqu'elle n'illustre qu'un fait divers, cette découverte vient documenter la pratique de l'élimination d'un cadavre, qui toute banale qu'elle est partout et de tout temps, n'est que très rarement démontrée en archéologie.

Le dernier témoignage structuré d'une utilisation de la cavité par l'homme est un sol rubéfié du bas Moyen Âge situé dans la galerie d'accès au réseau. Il atteste d'une ou de plusieurs occupations occasionnelles dans ce qui constituait alors un abri naturel pratique.

Les autres vestiges retrouvés dans la cavité sont à mettre en relation avec des rejets détritiques ou des pertes accidentelles qui datent du Hallstatt D1, du Haut-Empire et du Bas-Empire romains, de l'époque carolingienne et du début de l'époque moderne. Parmi ces rejets, un charnier du Bas-Empire constitue également un résultat important des recherches. Il forme un assemblage de restes animaux remarquable par son volume et, surtout, par la présence d'une série d'une quarantaine d'équidés, chevaux et hybrides. Cette série, une des plus importantes en Europe à ce jour, représente une référence pour la période et pour les études sur l'hybridation.

Au final, le bilan des trois années de recherche au Trou qui Fume se révèle très positif et confirme l'intérêt pressenti du site, en particulier pour l'âge du Fer. Il faut ajouter à ce

bilan la démonstration d'une présence humaine plus ou moins importante à proximité de l'aven depuis au moins le Bronze ancien, présence qui, si l'on rajoute les attestations fournies par les cavités voisines des Duffaits et du Trou Amiault, concerne pratiquement toutes les époques depuis le Néolithique moyen. Dans le cadre d'une problématique naissante sur l'occupation et l'exploitation du milieu forestier aux périodes anciennes, cette démonstration constitue une première approche qui sera complétée en 2012 par la recherche de structures d'habitat dans l'environnement des trois grottes, notamment grâce à une prospection géophysique dont les résultats viendront très utilement s'ajouter aux données obtenues lors de la fouille de ces cavités.

Bruno BOULESTIN

Époque moderne

MARCILLAC-LANVILLE Chevet de l'église de Lanville



Marcillac-Lanville, vue d'une tranchée et de l'abbatiale de Marcillac-Lanville (Cliché : G. Rocque)

Dans le cadre d'un projet d'enfouissement de réseaux électriques et de fosses de plantations d'arbres, un diagnostic archéologique a été prescrit par le SRA à l'est du chevet de l'église de Lanville.

Cette église prieurale a été fondée au XII^e siècle et dépendait alors de l'abbaye de Saint-Cybard d'Angoulême. C'est au XVII^e siècle qu'elle devient église paroissiale. Dans le même temps, la zone située au sud du chevet de l'église est transformée en un cimetière qui restera en usage jusqu'au XIX^e siècle.

Onze tranchées ont été réalisées sur une surface de 1 720 m². D'une profondeur maximale de 1,20 m, ces tranchées n'ont pas permis d'atteindre le substrat. Sous des niveaux très récents, présents sur une épaisseur variant de 20 à 80 cm, ont été mises en évidence d'importantes couches de remblais riches en ossements humains. Dix sépultures ont également été identifiées dans ces remblais. Les ossements, parfois en connexion anatomique, ont ponctuellement permis de définir l'orientation des squelettes. Celle-ci varie d'une sépulture à l'autre : trois sont orientées ouest / est, 2 sud / nord et 1 nord-ouest / sud-est. Parmi les individus inhumés, deux enfants ont été identifiés.

Aucune datation ne peut-être avancée avec certitude, il semble cependant probable que les inhumations remontent aux XVII^e – XVIII^e siècles.

Gabriel ROCQUE et Sandra SICARD

Aux Pradelles, les activités de terrain en 2011 se sont déroulées du 3 au 30 juillet. Comme chaque année depuis 2002 (avec seulement une interruption en 2008), pendant les deux premières semaines, les fouilles sont réalisées par des fouilleurs bénévoles provenant uniquement de l'Université de Princeton. Ces jeunes *undergraduated students*, presque une vingtaine, ne connaissant pas l'archéologie ou les activités de terrain, sont encadrés par plusieurs membres de l'équipe scientifique et d'anciens fouilleurs pour lesquels le gisement n'a plus de secret. Les deux semaines suivantes ont permis l'accueil d'une équipe plus réduite de volontaires de plusieurs pays d'Europe, dont la République tchèque et la Belgique.

Ce sont essentiellement les faciès 4a et 4b du locus Est (soit la coupe principale) qui ont fait l'objet de recherches poussées. Pour cela un énorme bloc effondré et cassé sur place a été retiré manuellement à l'extrémité septentrionale de la coupe. Rappelons que durant la mise en place des faciès 2a, 2b & 4a, l'Homme de Néandertal, artisan d'un Moustérien de type Quina, est le principal prédateur. Cela explique l'accumulation des vestiges d'ongulés (essentiellement du Renne) et l'extrême fragmentation de leurs ossements présentant de très nombreux stigmates d'origine anthropique. Avec le faciès 4b, on se trouve en présence d'un assemblage dont l'origine est mixte. Même si le spectre faunique des ongulés reste dominé par le Renne, il est alors, à la fois, la conséquence de l'activité des Hommes et des grands carnivores comme la Hyène des cavernes. Illustrant cette diversité des prédateurs, une hémimandibule complète d'une Hyène des cavernes aux dents assez usées (fig. 1) a été mise au jour dans le carré C11 par Aurélie Manin (étudiante en master au MNHN) qui a réussi à la prélever en un seul bloc.

Les Pradelles est un des très rares gisements du Paléolithique moyen (en Europe de l'Ouest et il est le seul en France) qui, durant chaque campagne de fouille depuis le dé-



Fig. 1 : Marillac-Le-Franc, hémimandibule gauche complète d'Hyène des cavernes (*Crocuta crocuta*) mise au jour au sein du faciès 4b, carré 11, sous-carré S2 et n° d'objet 2280 à proximité de dents immatures de bovidés (n° 2275 & 2276). Pour pouvoir prélever la pièce en un seul morceau, elle a été consolidée avec du plexigum.

(Cliché : B. Maureille).

but de notre projet, livre régulièrement des restes humains. La campagne 2011 n'a pas dérogé à cette règle. C'est une incisive supérieure gauche d'un jeune enfant (LP11 C8 S1 2b # 2934) qui a été mise au jour et reconnue en place lors de la fouille par Camille Martofel (SARL Archéosphère, Bordeaux ; fig. 2). Généralement de tels vestiges ne sont pas reconnus comme humains sur le terrain et restent « perdus » dans les tris des refus de tamis...

Ce sont les recherches sur les restes humains des Pra-



Fig. 2 : Marillac-Le-Franc, incisive déciduale humaine en place (LP11 C9 S1 4a 2572) reconnue à la fouille. (La dent est montrée par l'extrémité du couteau à huîtres.) (Cliché : B. Maureille).

delles qui constituent l'évènement scientifique de l'année 2011 puisque le 12 décembre, Célimène Mussini, docteurante au sein de l'équipe A3P de l'UMR PACEA a soutenu sa thèse sur « Les restes humains moustériens des Pradelles (Marillac-le-Franc, Charente, France) : étude morphométrique et réflexions sur un aspect comportemental des Néandertaliens ». Ce travail de 472 pages (annexes comprises) a été réalisé en 3 ans, ce qui représente un véritable exploit scientifique. Cela a été possible grâce à l'aide des services déconcentrés de l'État en région soit la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Poitou-Charentes (Service Régional de l'Archéologie) qui, dès le début, a soutenu et financé ce travail de recherche qui s'inscrivait dans le cadre des travaux que nous conduisons depuis 2001. Nous tenons à remercier très sincèrement Jacques Buisson-Catil pour son aide et sa compréhension qui ont permis la réalisation de ce doctorat. Cette thèse en contient en fait deux. La première porte sur la description des pièces de toutes les campagnes 2001 à 2010 et l'autre sur leurs atteintes taphonomiques.

L'étude morphologique et métrique des pièces démontre que ce sont bien des Néandertaliens qui sont représentés dans le site. Ils se rapportent au stade isotopique 4. Il s'agit d'une période où, *in fine*, les restes humains d'Europe de l'Ouest sont rares et donc assez mal connus (contrairement à ce que l'on peut croire). L'étude taphonomique démontre que les Néandertaliens ont appliqué un traitement particulier aux cadavres de certains de leurs contemporains (du très jeune enfant au vieil adulte). Après 10 années

de fouilles (notre projet) et 14 sous la direction de B. Vandermeersch (entre 1967 et 1980) il n'a pas été possible de mettre au jour d'éléments du tronc ou des ceintures de l'Homme alors que les têtes (sur-représentées) et les membres sont connus. Les traitements anthropiques des restes humains, comparés à ceux des rennes, sont compatibles avec une exploitation fonctionnelle à but nutritif

(cannibalisme). La fonction du site, une halte de chasse utilisée à la fin de la belle saison et au début de la mauvaise, plaiderait également pour cette hypothèse.

Bruno MAUREILLE
Alan E. MANN

Moyen Âge

MONTIGNAC-CHARENTE Chébrac

Un projet de construction de lotissement au lieu-dit Chébrac dans la commune de Montignac-Charente, à une quinzaine de kilomètres au nord d'Angoulême, a conduit le SRA Poitou-Charentes à prescrire la réalisation d'un diagnostic archéologique. L'emprise des travaux est située à proximité du lieu de découverte supposé d'un dépôt de haches en bronze de l'âge du Bronze moyen, et en périphérie de l'ancienne église paroissiale de Chebrac, devenue aujourd'hui chapelle rurale. Le projet concerne une superficie de 9 192 m², répartie sur plusieurs parcelles dominant au sud la vallée de la Charente.

L'occupation mise au jour dans le cadre de ce diagnostic se caractérise par deux zones bien distinctes. La première, qui regroupe un minimum de quatorze fosses de stockage circulaires, se développe dans la partie centrale de l'emprise du diagnostic. Les structures apparaissent à 0,25 m de profondeur moyenne sous le sol actuel, immédiatement en-dessous du niveau de terre végétale. Comme cela a été observé sur d'autres sites ruraux du haut Moyen Âge, elles sont peu éloignées les unes des autres et semblent regroupées en un ensemble cohérent. Le mobilier retrouvé dans l'un de ces silos est constitué de fragments de faune et de tessons de poteries datés des X-XII^e siècles. Le mobilier céramique découvert dans l'environnement des autres structures de ce type, ainsi que leurs formes et leurs comblements plaident en faveur d'une occupation homogène centrée sur les X-XII^e siècles. Quelques-uns de ces silos, dont les niveaux d'ouverture sont beaucoup plus bas, pourraient être antérieurs à cette époque.

Un second secteur, vraisemblablement en relation avec des activités artisanales, se développe à l'ouest. Il semble séparé de l'aire d'ensilage par un fossé rectiligne s'écoulant vers la vallée de la Charente. Les structures repérées – principalement un niveau rassemblant sédiment cendré et blocs de calcaire parfois rubéfiés, et une petite zone rubéfiée s'insérant dans une sorte d'abside appareillée – évoquent des activités liées aux arts du feu. La forme semi-cir-

culaire de la structure 5.18 et la présence de niveaux rubéfiés laissent entrevoir l'existence possible d'une structure de combustion (four ?) dont la finalité exacte nous échappe. Le vaste niveau cendré bordant cette structure n'in-



Montignac-Charente, vue de la zone d'ensilage en direction du sud-est (Cliché : C. Maitay).

firmes pas cette hypothèse. Cet ensemble peut ainsi être mis en relation avec la structure de combustion mise au jour en 2009 sur le site du Champ des Ronces (Saint-Projet-Saint-Constant) et interprétée comme un fournil. A Chébrac, la faible surface décapée ne permet pas, à l'issue du diagnostic, de se prononcer définitivement.

L'intérêt de cette occupation réside donc, entre autres, dans la qualité de conservation des structures et du mobilier, qu'il soit céramique ou osseux. Une future opération de fouille préventive devrait permettre d'obtenir de précieuses informations sur les sites ruraux du Moyen Âge et sur leurs modalités d'occupation.

Christophe MAITAY
avec la collaboration de David BRUNIE
et Brigitte VÉQUAUD

L'abbaye de Nanteuil-en-Vallée est située au nord du département de la Charente. Partiellement conservés, les bâtiments monastiques sont récemment devenus une propriété de la commune. Deux d'entre eux sont classés Monuments Historiques (« Trésor » et Hôtellerie dite « Grands Greniers »), et l'extension de la protection à l'église abbatiale, au cloître et à ses ailes conventuelles est en cours. Cette perspective, accompagnée d'un projet de valorisation, offre des conditions très favorables à la réalisation de fouilles programmées. Pour la première année de recherche, le chevet de l'église abbatiale, bien qu'arasé, est apparu prioritaire en terme d'intervention archéologique. Les maçonneries de ses fondations – mises au jour en 1993 lors de fouilles non autorisées – sont exposées aux intempéries et subissent des dégradations causées par la végétation. Les découvertes restent actuellement rattachées à l'histoire de l'abbaye. Les problématiques scientifiques correspondent donc à celle du programme 23 du CNRA (Établissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions).

Au vu des différents vestiges caractérisés en 2011, dix états successifs d'évolution sur le chevet ont été mis en évidence. Le premier état (phase I) n'a été que très ponctuelle-



Nanteuil-en-Vallée, coffre ossuaire en cours de fouille dans le rond-point du chœur (Cliché : Hadès).

ment appréhendé : un négatif de construction (ou peut-être une portion de caniveau) a pu être observé au fond d'un sondage profond. Aucun indice ne l'identifie à la *cella* carolingienne donnée à l'église cathédrale Saint-André de Bordeaux par Charles le Chauve. L'abandon de la structure se traduit par un rejet de céramiques culinaires presque complètes et une accumulation de matériaux hétérogènes exhausant le sol de 40 cm. L'estimation chronologique de cette phase repose sur l'expertise typo-chronologique des céramiques. Elle se déroulerait au X^e voire au XI^e siècle et précéderait la construction de l'église abbatiale romane.

L'analyse métrologique des élévations de l'abbatiale incite à identifier le plan général comme un projet unique. La construction appartiendrait ainsi à une seule phase. Les relations stratigraphiques démontrent en revanche plusieurs étapes. Dans un premier temps, le déambulatoire serait édifié avec les cinq chapelles rayonnantes, puis le rond-point du chœur. L'estimation chronologique de ces deux étapes de construction repose sur peu d'indices : la singularité du plan (comparable à Saint-Martial de Limoges), des éléments d'ordre stylistique et le contexte historique. Ce dernier offre deux indices en faveur d'une construction débutée dans la seconde moitié du XI^e siècle. Le premier provient de la Chronique de Saint-Maixent, dont l'auteur signale une campagne de reconstruction commencée vers 1046. Le second est issu du tome XX de Dom Fonteneau. L'érudit a recopié un acte de donation en faveur de Nanteuil d'une terre appelée la Fosse au Loup. Le document original est daté vers 1050. L'érudit identifie cette terre au site monastique actuel en raison du toponyme et d'une autre terre donnée simultanément « *quae est juxta viam fontis* ». Cette donation pose la question de la véritable nature de l'acte. S'agit-il d'un geste symbolique qui permet au donateur dénommé Berenger d'acquérir le titre de fondateur ou est-ce une réelle donation ? La seconde possibilité implique une délocalisation du site monastique. Dans ce cas, la phase I ne serait pas obligatoirement en lien avec l'occupation religieuse de Nanteuil. Les éléments de chronologie relative, d'ordre stylistique, reposent sur les modénatures des bases de colonnes, la typologie des maçonneries et le traitement des parements du mur externe du chevet (joints rubanés). Ils se rapprochent de mises en œuvre connues sur d'autres monuments régionaux de la seconde moitié du XI^e siècle. Enfin, il faut signaler la découverte d'un coffre ossuaire placé contre le mur intérieur du rond-point du chœur. Son enfouissement, dans la tranchée de fondation du soubassement du mur, donc contemporain de sa construction, pourrait indiquer sinon un dépôt de reliques saintes, du moins une pratique de dévotion liée à la fondation du sanctuaire.

Aucune relation physique n'a été observée entre le chevet et le transept. Seule la pratique habituelle d'un déroulement de chantier d'est en ouest voudrait que les constructions soient synchrones ou se suivent. Enfin, la divergence de

la perpendiculaire entre l'axe du bras de transept sud et celui de la nef traduit une rupture, qui s'observe également dans la manière de traiter les élévations. La chronologie relative entre les deux parties n'est pas encore assurée. Une estimation de la période de construction de la nef peut néanmoins être proposée en fonction des éléments sculptés mis en œuvre : les années 1120-1140.

Les phases IV à VI rendent compte d'incertitudes sur le nombre de destructions ayant marqué les élévations de l'église. La nef porte les séquelles d'un violent incendie que les sources identifient comme un méfait de la guerre de Cent Ans. L'évènement pourrait être néanmoins postérieur à un effondrement suscitant une reconstruction, dans le courant du XIV^e siècle.

En phase VII, le chœur est réaménagé et le sol du déambulatoire est rehaussé lors de travaux attribuables aux abbés Pierre VIII Regnaud (1439-1448) Aimery Texier (1467-1492) et Nicolas Imbault (1492-1527).

La phase VIII comprend une inhumation privilégiée proche de l'autel majeur. L'identité du défunt n'est pas connue, mais

elle peut faire l'objet d'une hypothèse. Dans ses dispositions testamentaires, l'abbé Aymeri Texier demande à être inhumé « au pied du pilier du chœur où l'on dit l'épître ». Peu de temps après l'inhumation dans le chœur, une importante inondation semble avoir lieu. Elle entraîne la construction d'un caniveau ou d'un drain à travers le déambulatoire.

L'abandon de la vie conventuelle est entériné avant la Révolution, en 1770. La destruction de l'église pour la vente des pierres date de l'acquisition par un privé suite à la saisie des Biens Nationaux.

L'ensemble de ces phases chronologiques reste à confirmer et à préciser par de nouvelles investigations. Le programme d'intervention envisagé pour la campagne de l'année 2012 doit ainsi concerner trois zones différentes du site abbatial : les fouilles sur le chevet de l'église abbatiale seront poursuivies pour achever ce qui a été engagé en 2011 ; enfin, deux études archéologiques du bâti seront amorcées, l'une sur le bâtiment du Trésor, l'autre sur le bâtiment de l'Hôtellerie.

Patrick BOUVART et Jean-Luc PIAT

PAIZAY-NAUDOUIN-EMBOURIE

La villa romaine des Châteliers

Engagé depuis 2009, ce Projet Collectif de Recherche a pour objectif le traitement des données archéologiques issues des campagnes de fouilles réalisées sur le site entre 1968 et



Paizay-Naudouin-Embourie, Villa des Châteliers, tête de dieu Lare (Cliché : M. Galinier).

2003, ainsi que l'étude du mobilier. La finalisation de ce travail prendra la forme d'une publication monographique.

Presque toutes les études de mobiliers prévues dans le cadre du PCR ont été menées à terme, à l'exception de celle du petit lot de verre confiée à D. Simon-Hiernard qui sera remise cette année. En 2011 a été remise par Martin Galinier¹ une étude de fragments de statuaire. En effet, parmi les découvertes effectuées lors des fouilles anciennes figuraient une tête et un fragment de jambe masculine, que les inventeurs avaient proposé d'identifier à *Cernunnos*, dieu celtique identifiable à sa tête ornée de ses cornes de cerf. Si l'hypothèse était permise en raison des deux cavités aménagées au sommet du crâne, M. Galinier propose d'y voir plutôt un dieu Lare (voir photo).

Par ailleurs, l'année 2011 a été consacrée à la rédaction d'une bonne partie du manuscrit de la publication, qui sera organisé en 6 chapitres. En outre, plusieurs contributions définitives concernant le mobilier ont déjà été regroupées (objets en fer, petit mobilier et bague en or, statuaire et monnaies²). L'année 2012 sera consacrée à la finalisation du manuscrit, en vue d'une publication à l'horizon 2013.

Fabienne CHIRON-CHAMPAGNE
Imma CARRIÓN i MASGRAU

1 Professeur d'histoire de l'Art Antique à l'UPVD de Perpignan.

2 Ces textes ont été respectivement rédigés par : Nadine Dieudonné-Glad, Isabelle Bertrand et Corinne Besson, Martin Galinier et Jean Hiernard.

POULLIGNAC Abords de l'église Saint-Martin

L'église Saint-Martin de Poullignac est située au sud de l'actuel département de la Charente. Elle a été édifée au sommet de l'un des nombreux vallons qui animent cette région constituée de terrains crayeux, datant de la fin du Crétacé supérieur. Ceux-ci ont donné naissance aux terres de Champagne où alternent prairies, labours, vignes et forêts de feuillus. Le village de Poullignac demeure peu étendu, une dizaine de bâtisses se répartissant au nord-est de l'église.

L'église, dédiée à Saint-Martin, a bénéficié d'une récente campagne de restauration, actuellement en cours d'achèvement. En dépit de ces travaux récents qui ont quelque peu masqué les différentes reprises de parements, de nombreuses campagnes architecturales se distinguent sur l'ensemble de l'édifice, dont le plan est celui d'une nef unique poursuivie par un chevet rectangulaire. Mentionné dès le XI^e siècle, l'édifice actuel conserve un important programme architectural roman, tant au niveau du mur gouttereau nord qu'au sein du chœur, a priori plus récent. Ce dernier présente un important décor peint (fin XII^e - début XIII^e siècle) partiellement redécouvert au cours des travaux. La Crucifixion y est notamment représentée.

La façade occidentale, entièrement reprise au cours de la période moderne, témoigne des nombreuses destructions opérées sur les édifices religieux de cette région durant la Guerre de Cent Ans puis les Guerres de Religion.

La restauration générale de l'édifice doit s'achever par un drainage des abords de l'église, qui implique le creusement d'une tranchée jusqu'aux fondations extérieures des différentes maçonneries. Le diagnostic archéologique, réalisée sur une période de 5 jours ouverts, devait permettre de préciser l'état sanitaire des constructions, tout en appréhendant au mieux les contextes funéraires et bâtis contigus au bâtiment.

Six étroits sondages ont été réalisés à l'aide d'une pelle mécanique munie d'un godet lisse. Deux tranchées ont été respectivement implantées de part et d'autre de l'église. Une autre fut creusée contre le chevet alors que la dernière était localisée contre la façade actuelle. Ces différentes fenêtres d'évaluation ont permis de confirmer l'occupation précoce du site, dès la période antique. A l'exception des

nombreux éléments architecturaux dégagés (*tegulae*, dalles de pavement... etc), une maçonnerie orientée vraisemblablement Est - Ouest a été observée au niveau de la façade. Ce vestige confirme la présence d'un ensemble bâti à l'emplacement de l'église actuelle, sans qu'il soit possible toutefois d'en préciser la fonction, étant donné l'emprise limitée du sondage.

Par ailleurs, l'occupation funéraire des abords de l'église Saint-Martin, suggérée tant par les sources documentaires qu'iconographiques, a pu être attestée. Toutefois, l'ensemble des sépultures observées relèvent d'inhumations attribuables, au plus tôt, au bas Moyen Âge. Ainsi, la plupart des défunts sont installés au sein de cercueils en bois cloutés, ou déposés en pleine terre vêtus pour la plupart d'un linceul. Une gestion minimale de l'espace sépulcral a pu être distinguée au niveau du parvis de l'église, où de nombreux immatures sont installés au contact du mur de la façade. Toutefois, la présence funéraire apparaît relativement tardive, au regard de l'église mentionnée dès le XI^e siècle. Ce constat n'a pu être clairement expliqué (détachement du cimetière de l'église actuelle entre le XI^e au XV^e siècle, décaissements autour de l'église vers les XIV-XV^e siècles ?).

Seule une importante perturbation est perceptible sur l'ensemble du pourtour de l'édifice. Si celle-ci bouleverse les différentes tombes installées au contact de l'édifice, elle ne scelle pas la vocation funéraire du lieu, qui persiste jusqu'au début du XIX^e siècle. Ces travaux peuvent être associés aux conflits qui ont durement éprouvé la région aux XIV-XV^e siècles puis à la fin du XVI^e ainsi qu'au début du XVII^e siècle. Dans ce cadre, un aménagement défensif tel un fossé peut être envisagé. Seul un décapage permettrait de mieux appréhender cet aménagement.

En dépit de cette emprise limitée, ce diagnostic archéologique a livré de nombreuses informations inédites liées tant à la fondation de l'église Saint-Martin qu'à la topographie funéraire voire défensive qui lui est associée, depuis le XI^e siècle jusqu'au XIX^e siècle.

Emmanuel BARBIER

PUYRÉAUX Les Marais

En 2007, des prospections électriques et géomagnétiques réalisées sur le site des Marais à Puyréaux ont permis de confirmer la présence et de préciser le tracé de différentes structures identifiées dès 2004 par les prospections aériennes de Patrick Joy (fig.1). Une première campagne de

fouille a eu lieu dès 2008, sous la direction de Sébastien Ducongé. L'aire fouillée regroupait plusieurs structures distinctes : un fossé quadrangulaire, des fossés circulaires et diverses fosses (*voir notice BSR 2008*).



Figure 1 : Puyreaux, Les Marais, vue aérienne du site le 6 mai 2010 (Cliché : E. Bouchet).

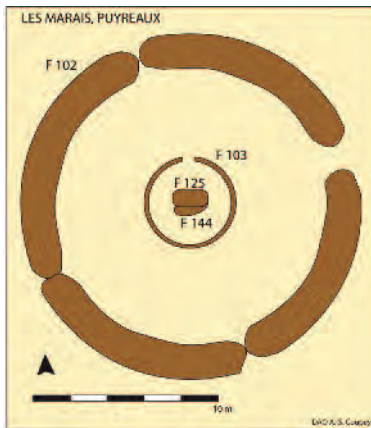


Figure 2 : Puyreaux, plan des structures fouillées en 2008 & 2011 (DAO : A.-S.Coupey).

La seconde campagne de fouille s'est déroulée en 2011, sous ma direction. Cette opération a été circonscrite à la fouille finale du double enclos fossoyé circulaire, avec fosses centrales, qui avait été en partie fouillé en 2008. Un peu moins de la moitié du grand fossé externe (F102), la totalité du petit fossé interne (F103) et une des deux fosses centrales (F125), ont été dégagés lors de cette opération (fig.2).

Le double enclos

Le fossé externe (F102) mesure environ 18 m de diamètre, son profil est en « U » et il est composé de quatre sections aux extrémités arrondies, se rejoignant dans en partie haute du fossé. Il peut atteindre 2,5 m à l'ouverture et près de 1,40 m de profondeur (fig.3). Une interruption d'environ un mètre de large entre deux sections forme l'ouverture d'entrée à l'est-nord-est.



Figure 3 : Puyreaux, fossé externe (partie méridionale) en fin de fouille (Cliché : A.-S.Coupey).

Le remplissage du fossé est hétérogène. Les différentes couches de comblement, plus ou moins épaisses, semblent provenir alternativement de l'extérieur et de l'intérieur (fig.4). Ce comblement ne traduit pas la présence d'un talus effondré. Le fond du fossé semble s'être rempli très rapidement, par un effondrement des parois sableuses sur environ 0,60 m de hauteur. Ces couches de sédiment sablo-argileux sont totalement vierges de vestiges anthropiques. Les premiers tessons de vases déposés (pour certains de taille impor-

tante) sont situés à environ 0,80 m de profondeur, dans une couche de sédiments argilo-limoneuse de couleur ocre. Ils sont attribués à l'âge du Bronze ancien. C'est à partir de ce niveau que le remplissage du fossé semble se ra-



Figure 4 : Puyreaux, fossé externe, vue en coupe du comblement (Cliché : A.-S.Coupey).

lentir et devenir un véritable feuilleté de couches. Le comblement final du fossé renferme des tessons attribués au Bronze final II et III. Une ceinture de pierres calcaires constitue la couche supérieure de remplissage du fossé. Ce cercle de pierres paraît légèrement décalé par rapport au tracé du fossé. S'agit-il d'une enceinte « symbolique » pour marquer l'aire funéraire à l'âge du Bronze final quant le fossé était alors rebouché ?

Le petit fossé interne (F103) mesurait 5 m de diamètre. Il était conservé sur environ 0,15 m de profondeur pour une largeur d'ouverture d'environ 0,40 m. Son profil est également en « U » et présente une interruption d'entrée au nord. Son comblement a livré quelques tessons qui n'ont pas pu être attribués avec certitude à une période précise.

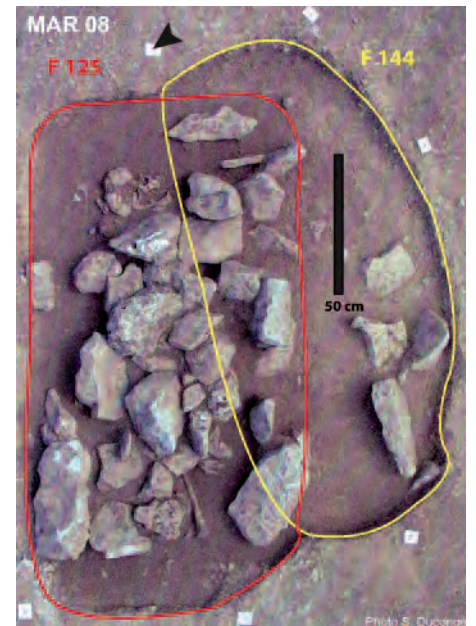


Figure 5 : Puyreaux, les fosses sépulcrales avant la fouille 2008 (Cliché : A.-S.Coupey).

Les tombes

Deux fosses sépulcrales se trouvent au centre du double enclos fossoyé (fig.5) : la fosse F144 (la première chronologiquement) et la fosse F125 qui recoupe en partie la précédente. F125 a été fouillée en 2008, F144 en 2011. F125 renfermait deux individus, le sujet n°1 en position latérale gauche, tête à l'est-sud-est et le sujet n°2 en partie réduit, tête à l'ouest-nord-ouest. F144 contenait un individu en position latérale gauche, tête à l'est-sud-est.

La première fosse est de forme quadrangulaire aux angles arrondis et mesure environ 1,80 m sur 0,80 m (fig.6 & 7).



Figure 6 : Puyreaux, la fosse sépulcrale F144 en cours de fouille
(Cliché : A.-S.Coupey).

L'intérieur est aménagé de blocs calcaires ceinturant le corps ou plutôt son contenant disparu. En effet le squelette présente des indices de décomposition du corps en espace vide. L'individu, adulte, était placé sur le côté gauche, membres supérieurs et inférieurs fléchis. Les os du haut du corps se sont affaissés vers l'avant (les vertèbres apparaissent donc en face postéro latérale droite). Le membre supérieur gauche est fléchi, main en face palmaire devant le visage ; le membre supérieur droit est également fléchi mais n'est plus dans sa position initiale (la chute du côté droit de la cage thoracique a entraîné un déplacement des os). Les membres inférieurs étant également fléchis, le corps ne dépasse pas 1,20 m de longueur. La longueur du contenant est d'environ 1,50 m.

La seconde fosse (F125) a été creusée en partie au dessus de la première (F144), réutilisant quelques pierres calcaires de celle-ci pour son propre aménagement. Cette seconde sépulture renfermaient deux corps inhumés l'un après l'autre. Un des deux squelettes a été réduit. Les os de ses membres ont été ramenés sur le tronc. Initialement, cet individu a très probablement été inhumé tête vers l'ouest, en position latérale droite. L'état des connexions anatomiques indique que le corps n'était pas entièrement décomposé lors de la manipulation d'une partie des os. Le second corps est couché sur le côté gauche, membres inférieurs légèrement fléchis posés par-dessus les os du précédent occupant de la tombe. Les deux corps montrent des indices de décomposition en espace vide. Le plafond en bois était recouvert de pierres, retrouvées au contact des ossements après effondrement du bois.

Un pendentif ou une pendeloque en pierre devait être porté par l'individu dont le squelette a été réduit. Deux tessons ainsi qu'une armature de flèche de type Sublaines (Néolithique récent) étaient également présents dans le sédiment de comblement de la fosse F125. Ces objets ne sont pas à rattacher aux défunts ni à la date de leur dépôt. Les fosses sépulcrales n'ont fourni aucun élément mobilier datant. L'absence de mobilier d'accompagnement est d'ailleurs caractéristique de l'âge du Bronze ancien, d'après les comparaisons régionales.

Trois datations radiocarbone ont été obtenues sur les ossements:

- F144, sujet 1 : 1900 à 1740 cal. BC
- F125, sujet 2 (réduction) : 1889 à 1684 cal. BC
- F125, sujet 1 : 1734 à 1715 et 1693 à 1515 cal. BC

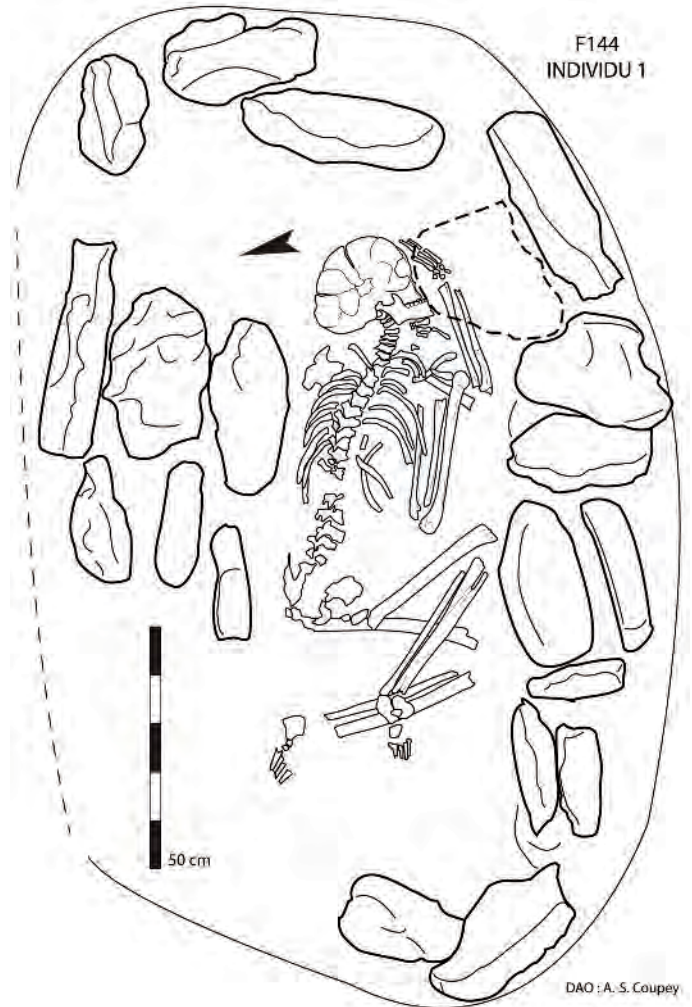


Figure 7 : Puyreaux, fosse sépulcrale F144, position de l'individu inhumé (DAO : A.-S.Coupey).

Remarques sur le contexte culturel régional des Marais (J. Gomez de Soto)

C'est avec les utilisateurs des gobelets campaniformes que va durablement s'installer en Europe occidentale la pratique d'établir des monuments funéraires à enclos fossoyé circulaire. Parmi les sites connus dans le Centre-Ouest, on peut notamment citer l'enclos de La Folie à Poitiers (Vienne) ou l'enclos à double fossé des Terriers à Avrillé (Vendée).

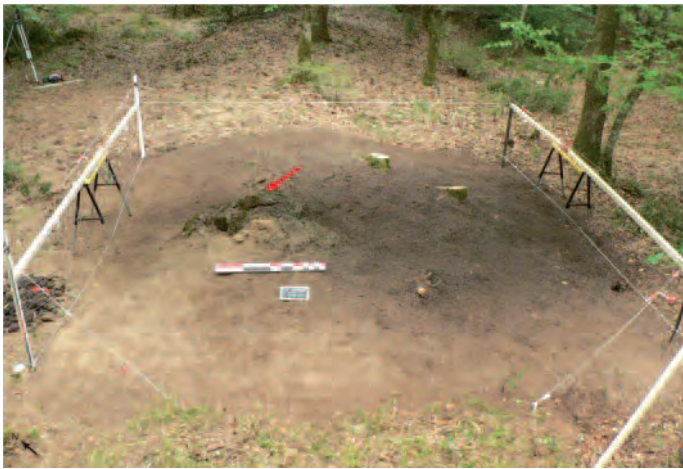
Pendant l'âge du Bronze ancien et l'âge du Bronze moyen, le plan circulaire est le seul attesté pour les enclos fossoyés, qui peuvent être simples, doubles, voire triples, et posséder ou non des interruptions formant entrée vers l'aire interne. Ces enclos se présentent en position isolée ou en groupes restreints. Certains se trouvent à l'origine de vastes ensembles funéraires et religieux à enclos fossoyés et fosses, dont la fréquentation ne s'achèvera qu'au second âge du Fer, voire plus tard, comme c'est le cas à Avy en Charente-Maritime (Lassarade, 1982 et 1987). Le site des Marais à Puyréaux, avec ses sépultures laténiennes et ses structures gallo-romaines, constitue une excellente illustration de ce constat. La fréquentation de certaines nécropoles à enclos fossoyés sur une durée pluriséculaire est un fait attesté en bien d'autres régions d'Europe occidentale, en Bourgogne par exemple (Gouge *et al.*, 1994).

Anne-Sophie COUPEY

SAINT-PROJET-SAINT-CONSTANT

Chez Rondelet

C'est en octobre 2010, lors de prospections pédestres menées dans la Forêt de la Braconne, qu'a été découvert sur un ferrier de forme semi-circulaire, conservé en élévation sur environ un mètre de hauteur, un gros fragment de paroi de four en argile cuite et en partie scorifié. Ce ferrier, situé dans la parcelle forestière 150, sur le territoire de la commune de Saint-Projet-Saint-Constant, s'inscrit au sein d'une zone de production métallurgique dont il est pour le moment difficile de cerner les limites ; c'est ce qu'ont révélé les deux campagnes de prospections inventaires menées dans le cadre de travaux universitaires (Rassat 2010, 2011).



Saint-Projet-Saint-Constant, vue du sondage et de la paroi de four après le décapage de surface (Cliché : G. Rassat).

La découverte de cette paroi de four, conservée sur une vingtaine de centimètres (parties visibles avant le sondage), pouvait être l'occasion de retrouver au moins une structure de chauffe, de type bas-fourneau, conservée en place, au moins pour partie. Pour confirmer cette hypothèse un sondage archéologique devait donc rapidement être mis en place. Cette opération avait pour principal objectif de dégager et de protéger la structure en vue d'une fouille programmée ultérieure. Dans le cas où aucun four n'aurait été repéré, il avait été envisagé de dégager une surface suffisamment grande, de l'ordre de 25 m², afin de retrouver la structure.

L'intérêt porté à ce site se justifie pour plusieurs autres raisons et tout d'abord la bonne conservation générale du site. Seuls les abords du ferrier, et plus précisément la partie nord, semblaient avoir quelque peu été perturbés par des travaux forestiers.

La proximité immédiate du site avec une plateforme de charbonnage rendait possible de nouvelles analyses paléoenvironnementales. Notre démarche pouvait, dans ce cas, permettre de compléter les résultats apportés par I. Euba-Rementaria (Euba-Rementaria I. et Rouaud R. 2010) et K. Queuille (Queuille K. 2011) et d'établir, ou non, un lien entre l'activité de charbonnage et le travail de réduction du minerai de fer. L'analyse anthracologique des plateformes de charbonnage et des ferriers, combinée aux datations radiocarbone, peut en effet permettre la reconstitution des paysages arborés (à partir de la végéta-

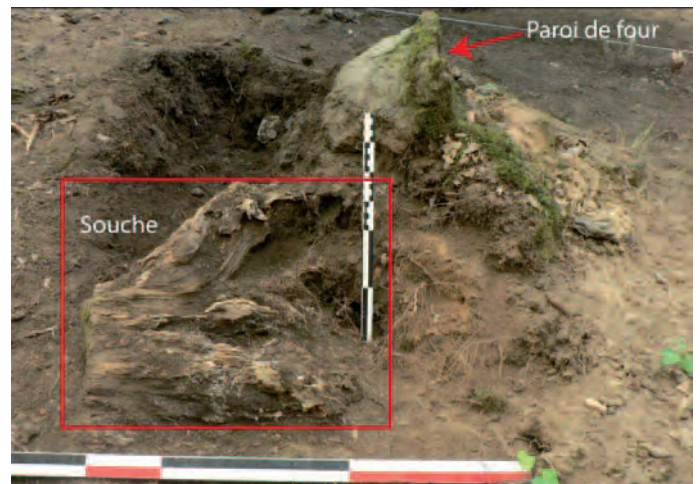
tion charbonnée) à une échelle spatio-temporelle déterminée par la parcelle forestière. Parallèlement, à des fins de comparaison, il devenait intéressant d'appliquer un protocole de prélèvements archéoanthracologiques au moment du sondage du ferrier.

L'environnement du site enfin, bien que forestier, ne présentait pas de contraintes majeures d'accessibilité.

Le décapage de surface de la zone sondée (fig n° 1) a rapidement fait apparaître la présence de trois unités stratigraphiques : US 400 (ferrier), US 402 (terre végétale) et US 401 (chablis) qui renvoie à une zone fortement remaniée par le déracinement d'un arbre ; la souche de l'arbre en question a d'ailleurs été retrouvée.

Après deux semaines de sondage (1^{er} au 13 août 2011), aucune structure de réduction n'a été repérée. Des déchets liés à l'activité métallurgique du fer, qui constituent des témoins privilégiés de l'existence d'au moins un bas-fourneau et qui attesteraient localement de sa proximité avec le site, ont toutefois été retrouvés. Il s'agit notamment d'une scorie de fond de four et de plusieurs fragments de parois de four (fig n°2).

Notons que le matériel archéologique (céramique et non céramique) découvert durant le sondage est étonnamment abondant. En effet, 821 tessons de céramiques (tournés et non tournés) ont été retrouvés ainsi que deux objets en alliage base cuivre une plaque-boucle de ceinture (fig n°3) et une traverse distale d'une boucle de ceinture, ainsi qu'un



Saint-Projet-Saint-Constant, vue de la paroi de four et de la souche (cliché : G. Rassat).

objet ferreux indéterminé. Tous sont attribuables au Moyen Âge et semblent déjà indiquer une occupation continue du site depuis le XII^e jusqu'au XV^e siècle et peut être deux phases d'activité de réduction.

Ces premiers éléments chronologiques seront prochainement comparés aux datations radiocarbone de plusieurs charbons prélevés sur le site. Quant à l'analyse des charbons de bois (identification taxonomique et calibrage des charbons) prélevés sur le ferrier et la plateforme de charbonnage, elle devrait apporter des informations paléo-en-



Saint-Projet-Saint-Constant, exemple de mobilier en alliage base cuivre retrouvé sur le site. Il pourrait s'agir d'une plaque-boucle de ceinture attribuable au premier quart du XIII^e siècle (clichés : G. Rassat).

vironnementales. Enfin, les scories, le minerai de fer et le minerai grillé retrouvés en contexte de fouille et prélevés pour être analysés en laboratoire (analyses physico-chimiques), devraient également nous permettre d'obtenir le profil complet de l'ensemble des éléments chimiques entrant dans leur composition. Ainsi, il sera possible d'effectuer des comparaisons avec les analyses des scories provenant de la campagne de sondages réalisée en février 2010 (Euba-Rementaria I. et Rouaud R. 2010).

L'absence de découverte de structure de réduction, même après le sondage de quatre ferriers depuis 2010, justifie aujourd'hui la nécessité de poursuivre les recherches sur l'activité métallurgique du fer. Ces recherches se justifient d'autant plus qu'elles s'inscrivent dans le cadre du Programme Collectif de Recherche « Géohistoire et géoarchéologie de la forêt combustible en Limousin et Poitou-Charentes : une organisation des pratiques territoriales autour de la valeur énergétique des forêts » co-dirigé par R. Rouaud et S. Paradis-Grenouillet (laboratoire GEOLAB, Université de Limoges) et, désormais, dans le cadre d'une thèse sur l'artisanat du fer en Charente et en Dordogne (Rassat G. *en cours*).

Graziella RASSAT

Euba-Rementaria, Rouaud 2010

EUBA-REMENTARIA I., ROUAUD R. (2010) – *Sondage de trois ferriers et six plateformes de charbonnage en forêt de la Braconne*. Rapport de sondage archéologique, 63 p.

Queuille 2011

QUEUILLE K. (2011) – *Impact de l'activité métallurgique et du charbonnage sur le couvert arboré de la forêt de la Braconne*. Mémoire de Master I, Universités de Clermond-Ferrand et Limoges, sous la co-dir. de M.-C. Bal-Serin et J. Steiger.

Rassat 2010

RASSAT G. (2010) – *L'occupation du sol dans la forêt de la Braconne et ses marges (Charente) aux époques antique et médiévale*. Mémoire de Master I, Université de Poitiers, sous la dir. de N. Dieudonné-Glad, 2 vol.

Rassat 2011

RASSAT G. (2011) – *L'occupation du sol dans la forêt de la Braconne et ses marges (Charente) aux époques antique et médiévale*. Mémoire de Master II, Université de Poitiers, sous la dir. de N. Dieudonné-Glad, 2 vol.

Rassat 2012

RASSAT G. (2012) – *Sondages archéologiques d'un ferrier et d'une plateforme de charbonnage (commune de Saint-Projet-Saint-Constant, parcelle forestière 150)*. Rapport de sondages archéologiques, Limoges.

Rassat à paraître

RASSAT G. (à paraître) – *L'artisanat du fer en Charente et Dordogne avant le haut-fourneau : approche paléométallurgique et environnementale*. Thèse de doctorat, Université de Limoges, sous la co-dir. de Ph. Allée, N. Dieudonné-Glad et M.-C. Bal-Serin.

Moyen Âge

SALLES-D'ANGLES Zone artisanale du Pont-Neuf

La zone artisanale du Pont-Neuf est située à l'ouest de la R.D. 731, au sud de la ville de Cognac en Charente, en limite de la commune de Châteaubernard, au nord et du département de la Charente-Maritime, à l'ouest. La prescription d'un diagnostic par le SRA Poitou-Charentes a été édictée dans le cadre d'un projet d'extension vers l'ouest de la zone artisanale, de part et d'autre d'un chemin rural, et concerne une superficie de plus de 5,5 hectares.

Cette opération a permis de caractériser trois aires d'ensilages médiévales distinctes (attribuables aux VIII^e-IX^e siècles), dispersées sur toute la surface. Composés de silos et de trous de poteau, pour les structures testées, ces ensembles

semblent pour partie limités par des fossés. Deux de ces groupes de silos, assemblages classiques au Moyen Âge, ont été mis au jour à proximité des limites occidentale (vers la zone artisanale déjà construite) et orientale (vers la deuxième phase d'extension du projet, qui sera l'objet d'un nouveau diagnostic, prévue à l'horizon 2012-2013).

D'autres fossés dessinent un réseau non daté et peu cohérent, à l'exception de l'un d'eux, vraisemblablement associé à la voie antique qui borde le nord de l'emprise.

Thierry CORNEC

SOYAUX Derrière le Chai

Un projet de lotissement sur une parcelle d'un peu plus de deux hectares a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique au lieu-dit Derrière le Chai à Soyaux (Charente).

Malgré sa pauvreté en matériel et structures archéologiques, ce diagnostic renseigne sur l'occupation moderne et contemporaine en marge du bourg (extraction, épandage, pacage). Mais, la récolte d'indices lithiques dans le val-

lon semble indiquer un éventuel atelier de taille en amont ou sur le versant sud. L'attribution au Paléolithique moyen de ces artefacts doit être considérée avec prudence étant donné le faible échantillonnage (trente pièces) et l'absence de matériel caractéristique.

Valérien SANCHEZ

Moyen Âge

THEIL-RABIER Eglise Sainte-Radegonde

Le village de Theil-Rabier est localisé sur les marges septentrionales de l'actuel département de la Charente. Le paysage est marqué de légers vallons assis sur les étages jurassiques nord-aquitains. Le site de Theil-Rabier s'est développé sur un léger relief occupé en son sommet par l'église actuelle. Celle-ci faisait partie de l'ancien diocèse de Poitiers. Sa dédicace à Sainte Radegonde suggère une fondation relativement précoce. L'église actuelle semble avoir été édifée vers la fin du XII^e ou le début du XIII^e siècle, selon un plan relativement simple (nef unique à deux travées, suivie d'une abside).

Le projet de réaménagement des abords nord et est de l'église de l'église Sainte-Radegonde de Theil-Rabier nécessite l'aménagement d'une rampe assurant une circulation sur les côtés est et nord. Dans ce cadre, un reprofilage des terrains est prévu sur une largeur pouvant atteindre près de 8 m. Cette phase de travaux implique un décaissement des terrains sur une profondeur maximale de 1,50 m. Outre le dégagement de l'édifice, cette campagne de travaux doit permettre d'assainir le pied des fondations. Ce projet a donc motivé la prescription d'un diagnostic archéologique : un tel décaissement, au contact du mur gouttereau nord, pouvait en effet se révéler particulièrement destructeur, tant pour les sépultures conservées de l'ancien cimetière paroissial que pour les niveaux archéologiques associés à l'origine du lieu de culte et à son développement.

Quatre tranchées de diagnostic, perpendiculaires aux maçonneries de l'église Sainte-Radegonde de Theil-Rabier, ont été réalisées. Celles-ci confirment le maintien de nombreux vestiges sur le pourtour de l'édifice. Deux types d'occupation peuvent être distingués.

Un premier type de vestiges a été observé à l'est de l'église, sous la forme d'une aire funéraire qui semble être limitée au chevet de l'église. Parmi les 13 sépultures identifiées, 11 sont localisées au sein de ce premier sondage



Theil-Rabier, arases d'un bâtiment découvert au nord de l'église Sainte-Radegonde (Cliché : E. Barbier).

(9 m²). Les deux autres semblent relativement isolées parmi les tranchées localisées au nord-est. Ces inhumations sont scellées par un abondant remblai dont l'épaisseur atteint 1,20 m. Ce dernier précède probablement un décaissement important du terrain. Cet apport est assuré autour du XV^e siècle, d'après les données issues du mobilier céramique, et marque l'arrêt des inhumations sur cette partie du site.

Par ailleurs, une probable gestion de l'espace funéraire a pu être mise en évidence, au regard de la très forte concentration d'immatures (7 sujets identifiés). L'ensemble de ces sépultures apparaît entre 1 m et 1,20 m sous le sol actuel de la parcelle. Le projet implique un décaissement entre 1,40 m et 1,50 m sur cette partie du site et menace donc l'intégralité de l'aire funéraire préservée à l'est de l'église.

L'espace situé au nord-est a une vocation distincte de celle dégagée dans la partie orientale. Il se présente sous la forme d'un ensemble de bâtiments, construits au détriment de l'aire funéraire. Seules deux sépultures ont été identifiées parmi les trois édifices découverts. La présence d'une ouverture dans le mur gouttereau nord de l'église, aujourd'hui condamnée, implique une circulation effective depuis le XII^e siècle. Toutefois, les différents indices issus du dégageage des différents niveaux de sols observés dans

les bâtiments ne permettent pas d'y associer ces derniers, qui semblent se développer au plus tôt durant le bas Moyen Âge et jusqu'au XVII^e siècle. Une campagne de démolition réalisée dans les années 1990 a dégagé l'église de bâtiments contigus, mais qui ne sont pas mentionnés sur le plan cadastral du début du XIX^e siècle.

La fonction de ces différents bâtiments ne peut pas être précisée en l'état des connaissances. Il n'a pas été possible notamment de préciser la relation entre chacun de ces espaces, dont la mise en œuvre diffère notablement. La présence d'un étage peut au moins être attestée pour l'un d'entre eux, mais elle ne révèle aucune organisation particulière. Quant aux sources documentaires, elles n'ont trait, à notre connaissance, qu'à l'église paroissiale.

Emmanuel BARBIER

PROSPECTION GEOPHYSIQUE

Zone Nord-Charente

Les méthodes géophysiques sont depuis longtemps utilisées pour la prospection des structures archéologiques. Parmi celles-ci, la prospection électrique ne nécessite qu'un matériel assez simple. Dans le cadre d'une opération dûment identifiée (autorisation de prospection avec matériel spécialisé), nous avons souhaité au cours de l'année 2011 expérimenter la validité de la méthode sur quatre sites distincts. Ces interventions ont donné des résultats variables, ce qui nous a permis de déterminer les potentialités et les limites de la démarche.

Sur le site de la Commanderie à Confolens, les résultats difficilement interprétables semblent imputables à une mauvaise stratégie d'implantation et de choix du pas d'échantillonnage, trop grand. Certaines zones, à forte résistivité de surface, n'ont pas permis de faire des mesures correctes.

L'intervention sur le site de Chassenon a concerné deux parcelles jointives, proches de l'emplacement du théâtre. L'exploration de la parcelle E59 a bien montré l'existence d'une structure résistante qui semble conforme aux structures archéologiques connues. La prospection sur la parcelle E60 voisine n'a pas été menée assez longtemps, et les deux lignes tirées étaient trop éloignées l'une de l'autre pour donner des résultats interprétables.

L'intervention réalisée sur le site de La Robinettrie, près d'Aizecq (Nanteuil-en-Vallée) a été mise en œuvre afin de déterminer la possibilité de détection d'une cavité connue (souterrain-refuge). *A priori*, le contraste de résistivité entre

les calcaires encaissants (très résistants) et le vide (air infiniment résistant) n'était pas assez fort pour permettre cette détection avec le matériel utilisé. C'est bien ce que l'expérience a montré. Il aurait fallu un courant d'injection bien plus important que celui utilisé.

En conclusion, la méthode de prospection électrique, avec le matériel dont nous disposons, est susceptible d'aider au repérage de structures archéologiques à faible profondeur, moyennant quelques précautions et quelques conditions. Parmi ces conditions, l'état d'humidité du sol est primordial : il est nécessaire que le sol soit suffisamment imprégné pour avoir une bonne réponse, et pour faciliter la mise en place des électrodes. Un sol trop sec, comme cela a été le cas au printemps 2011, a rendu inopérante la prise de mesures. Des opérations sur de petites surfaces (quelques dizaines de mètres carrés), avec une bonne définition préalable des objectifs à atteindre, et de la stratégie à adopter, sont à privilégier. Il est important également de souligner que cette méthode n'est absolument pas destructive.

Outre la prospection géophysique, deux sites de surface, à Bernac et à Ruffec, révélés par la sécheresse exceptionnelle du printemps, ont été identifiés au sol par des anomalies phytologiques : d'une part un site probable d'enclos circulaires, d'autre part un ensemble d'anomalies rectilinéaires inscrits dans un quadrilatère de 35 m de long pour 12 m de large. Situé à proximité immédiate de la rivière Le Lien, il pourrait s'agir d'un moulin ou de tanneries. Ces indices ont chacun fait l'objet d'une fiche spécifique.

Alain TEXIER

PROSPECTION INVENTAIRE

Luxé, Fouqueure et Ligné

Agglomération antique de La Terne

L'agglomération secondaire antique de La Terne (Luxé) est relativement mal connue. À l'exception de deux sondages ponctuels, aucune fouille programmée n'y a encore à ce jour été réalisée. En revanche, plusieurs campagnes de prospection aérienne, effectuées notamment par Patrick Joy et Jacques Dassié, ont permis d'identifier une extension de l'agglomération en direction du nord-est, à partir du plateau de la Haute Terne (traditionnellement identifié comme un ancien habitat de hauteur d'époque protohistorique). Depuis deux siècles, la quasi-totalité des découvertes a été faite de manière fortuite : ces découvertes ponctuelles ont fait l'objet d'une première synthèse par Christian Vernou dans le cadre de son travail sur la Charente antique publié dans la collection Carte Archéologique de la Gaule (1993).

Depuis plus de 10 ans ont été menées, autour de ce vaste ensemble, des campagnes ininterrompues de prospection au sol et d'enquête orale, qui ont permis de compléter de manière notable la connaissance du site.

Les découvertes relatives à l'époque antique concernent trois secteurs distincts de l'agglomération. D'autres découvertes ont également été réalisées à l'extérieur des limites de cette dernière ou dans les communes voisines.

Ainsi, sur le plateau de la Haute Terne ou en bordure de ce dernier, ont pu notamment être caractérisés un sanctuaire monumental, un possible théâtre (ou théâtre-amphithéâtre ?) installé dans le versant d'un vallon, ainsi qu'une longue section d'aqueduc ou d'égout au lieu-dit La Font de Frêne. Cette canalisation déjà connue (et dont la datation antique reste à confirmer) a pu être reconnue de manière évidente lors de l'hiver 2011, pour sa partie située entre l'anomalie topographique identifiée à un possible théâtre et le cours de la Charente. D'autres indices ont été identifiés, dont l'un, sur le plateau, renvoyant à la présence d'un habitat, ainsi qu'un *fanum* (voir notices E. Bouchet et L. Vaudin). Enfin, un indice de nécropole du haut Moyen Âge a été mis en évidence.

La présence abondante de mobilier céramique en surface a été constatée en de nombreux points du plateau de La Terne. Le corpus collecté regroupe de nombreux tessons de céramique sigillée, dont une dizaine d'estampilles en cours d'identification et de datation par Jean Louis Tilhard. Des pièces issues des ateliers de Lezoux, Montans, La Graufesenque et Espalion ont été caractérisées.

Au pied du plateau et sur la rive droite de la Charente, a été mise en évidence la présence d'une citerne et d'un drain ou égout, dont la datation antique doit être confirmée. En outre, la caractérisation d'une éventuelle installation antique de type portuaire, en bord de Charente, fera l'objet de recherches complémentaires au cours de l'année 2012. Un buste antique a également été collecté dans ce secteur.

Dans la plaine, sur la rive gauche de la Charente, du théâtre identifié anciennement par J.-H. Michon, ne reste plus qu'une arase de mur antique et le tracé arrondi d'un chemin contournant le monument. À proximité du site, de la céramique sigillée a été collectée dans une parcelle cultivée. Les vestiges d'un égout (antique ?) et un dépôt d'huîtres ont par ailleurs été caractérisés.

Hors des limites de l'agglomération secondaire, d'autres indices de sites ont été identifiés. C'est le cas, dans la commune de Luxé, d'une *villa* gallo-romaine à Luxé (propriété Berline), dont sont conservées des colonnes et urnes antiques, et d'une nécropole mérovingienne. La présence de cette nécropole, pressentie en raison d'indices toponymiques (Champ du Tombeau et Champ de l'église), a été confirmée en 2011 par le diagnostic réalisé par l'INRAP dans le cadre du projet de la Ligne à Grande Vitesse, qui a été suivi d'une fouille préventive confiée à la société Archéosphère.

À Ligné, une nouvelle nécropole nous a été signalée : découverte de manière fortuite il y a une vingtaine d'années lors de la réfection d'une canalisation, elle pourrait être attribuée au haut Moyen Âge.

En conclusion, on peut constater que les prospections réalisées ont permis d'améliorer notre perception et notre connaissance de l'agglomération antique de La Terne. L'étude en cours de la céramique sigillée, menée par Jean Louis Tilhard, va permettre de disposer de jalons chronologiques plus assurés quant à la période d'occupation du site. La présence d'un éventuel théâtre, de dimensions imposantes, devra néanmoins être confirmée, peut-être par d'autres méthodes d'investigation que la seule prospection au sol. L'identification d'un tel édifice ne serait en effet pas anodine, alors que la localisation du *vicus* de *Sermanicomagus*, mentionné sur la Table de Peutinger, est encore discutée. Par ailleurs, la mise en œuvre de recherches subaquatiques dans le lit de la Charente pourrait permettre d'avancer quant aux hypothèses de présence d'un pont et/ou d'une installation portuaire au pied du plateau dès l'époque antique.

Sur la base des recherches déjà réalisées, l'année 2012 devrait être consacrée à la localisation de nécropoles associées au site d'habitat, à la reconnaissance du réseau d'aqueducs conservé (à partir de La Font de Frêne et de la source de Tusson), à une reprise du travail réalisé par J. Piveteau sur le tracé des voies antiques, à partir de l'analyse du parcellaire. La recherche d'installations thermales et de sites d'extraction de matériaux (pierre calcaire et argile) fera également partie de nos axes de recherches, ainsi que la surveillance de déboisements prévus à La Font de Frêne, sur un site antique présumé.

Claude BRÈGE et Laurent VAUDIN

PROSPECTION INVENTAIRE

Voies de communications antiques en Charente

2011 aura été une excellente année dans les domaines de la prospection tant pédestre qu'aérienne et subaquatique. De nombreuses découvertes ont pu ainsi être réalisées et enregistrées. L'identification des réseaux routiers et fluviaux antiques présente néanmoins certaines difficultés spécifiques. En premier lieu, certains cheminements pré-romains semblent avoir connu une pérennisation durant l'Antiquité, d'autres ont vu certains segments de leur tracé

localisé un peu en aval du pont actuel, en un lieu qui ne nécessitait que la réalisation de petits ouvrages d'art, en rapport avec les faibles profondeurs et largeurs des quatre bras du fleuve en ce point. Deux de ces bras pouvaient également être franchis à gué. La prospection aérienne comme les vues satellitaires confirment les traces de la voie et de ses fossés sur les îles du fleuve (Port Mailloux, La Talupe et l'île des Papots).



Luxé, La Haute Terne, fanum hexagonal et péribole (Cliché : E. Bouchet).

modifiés, d'autres enfin semblent être des créations proprement romaines. Durant l'Antiquité, ces aménagements répondent à des impératifs de circulation des troupes, des courriers, des magistrats, des denrées et du commerce en général, et passent par des campagnes régulières d'entretien, de réparation ou d'agrandissement.

La *Via Agrippa*, qui reliait Saintes à Lyon, constitue une parfaite illustration de tels impératifs. Sur son tracé charentais, depuis l'est jusqu'à Montignac, les courbes, les dénivelés et la réutilisation de tronçons anciens sont choses fréquentes. En revanche à l'ouest du fleuve Charente et jusqu'à Saintes, ses vestiges observables révèlent un aspect beaucoup plus proche de celui d'une « voie impériale ». Le point de passage sur le fleuve, à Montignac, a été

Sur l'autre rive du fleuve, le tracé de la voie suit celui d'un chemin séparant l'ancienne commune de Chébrac (Montignac) et la commune de Vars, et est représenté sur le plan cadastral napoléonien. En outre, un tronçon de cent mètres (aujourd'hui disparu) est repérable sur le cadastre actuel, au poteau de Chardonneau. De là, la voie longe ou se confond avec l'actuelle RD 11 et se dirige vers Basse (commune de Saint-Genis-d'Hiersac), où un diagnostic archéologique a été effectué dans le cadre de la future Ligne à Grande Vitesse durant l'été 2011. Cette opération a permis de mettre au jour une sépulture en pleine terre, en bordure de la voie antique, dont la chaussée a été retrouvée à environ 0,50 m de profondeur. Il semblerait, d'après les premières constatations effectuées lors de la fouille pré-

ventive qui a été réalisée sous la direction d'Adrien Montigny (INRAP), que la présence de deux voies (et non d'une seule) soit avérée, correspondant à un doublement de la voie ou à une bifurcation. Sur ces voies, larges de 6 m, des traces d'ornières de charrettes et bandes de roulement ont pu être relevées. A moins de trois kilomètres de ce site, en direction de l'agglomération secondaire des Bouchauds (Saint-Cybardeaux), a été repéré un tronçon de voie de même largeur, avec double fossé de drainage, traces d'ornières et bandes de roulement. Cette dernière découverte porte à six le nombre de sites révélés cette année, sur la partie comprise entre Montignac-Charente et Genac. La prospection aérienne a permis également de mieux discerner certaines caractéristiques de cette voie et de corriger la localisation de certains points de passages sur le fleuve Charente.

La prospection des autres voies de communication a également été fructueuse, car les survols effectués sur la voie reliant Chassenon à Aulnay ont laissé apparaître à Luxé des empreintes chromatiques correspondant à plusieurs bâtiments totalement inconnus, dont un *fanum* sur le plateau de la Haute Terne (voir notice E. Bouchet), de plan

hexagonal. D'autres bâtiments semblent coexister au sein d'une aire sacrée, dont le péribole est bien visible en plusieurs points. Il n'est pas possible dans l'immédiat de déterminer si l'entrée de ce site implanté sur une position dominante, suivant un axe est-ouest, est située au levant ou au couchant. Des prospections au sol ont permis de prélever des fragments d'enduit peint (rouge ou ocre) et des tessons de céramiques sigillées (Drag 37). Une partie des céramiques sera prochainement proposée pour étude à Jean-Louis Tilhard, céramologue. Ce dernier a déjà eu l'opportunité d'observer plusieurs tessons à décors provenant du plateau de la Haute Terne, qui lui ont été présentés par Claude Brège.

Enfin, aux alentours de Loubert (commune de Roumazières-Loubert), un chemin antique de plus de 6 m de largeur avec doubles fossés latéraux a pu être identifié sur près de 100 m dans une partie boisée. En provenance de Saint-Claud, son tracé traverse la Charente pour se diriger vers Manot. D'autres prospections tant aériennes que pédestres sont prévues sur le tracé de cet itinéraire ancien.

Laurent VAUDIN

PROSPECTION INVENTAIRE Département de la Charente

La période de sécheresse qui a touché notre région au printemps 2011 a été très bénéfique pour la révélation d'indices de sites archéologiques inédits. La moisson de la campagne de prospection 2011 s'avère donc exceptionnelle, avec 175 sites ou indices de sites photographiés sur le dé-

partement de la Charente, au cours d'une quinzaine d'heures de prospection aérienne.

Parmi ces sites, qui couvrent toutes les périodes à partir du Néolithique, plus d'une centaine sont inédits, ce qui modifie considérablement voire bouleverse nos connaissances



Brie, La Croix Rouge, enceinte fossoyée néolithique avec entrée aménagée en pinces de crabe (Cliché : E. Bouchet).

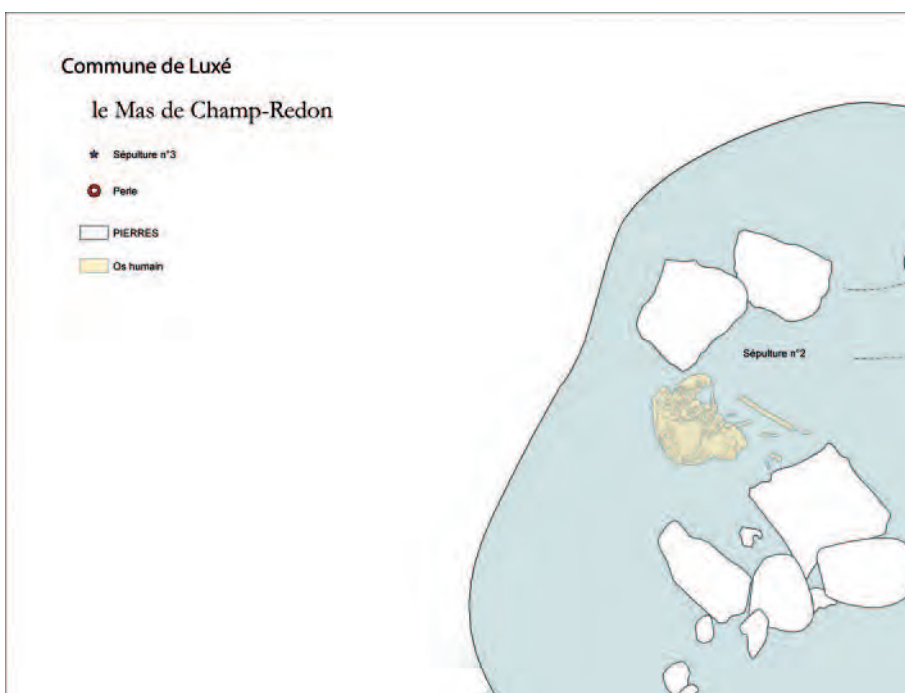


Lachaise, Le Logis, motte castrale médiévale, avec tour et basse cour associée (Cliché : E. Bouchet).

sur l'occupation humaine de certains secteurs de la Charente. Nous en avons un exemple pour le Néolithique car, parmi la découverte d'une douzaine d'enceintes fossoyées inédites attribuables à cette période, la moitié se situe dans le nord est du département, secteur où seule l'enceinte de Bellevue (commune de Chenommet) était connue avant 2002.

Les nouvelles enceintes présumées néolithiques mises en évidence au cours de l'année présentent plusieurs types d'organisation. Deux d'entre elles, situées sur les com-

munes de Charmé et Saint-Fraigne, semblent s'appuyer sur un contexte topographique favorable (rivières et zones humides) formant protection naturelle. Ces enceintes sont fermées à leur extrémité par un large fossé interrompu, suivi d'une tranchée de palissade. Ces traces pourraient correspondre à des structures du Néolithique moyen. D'autres, totalement anthropiques et de forme ovoïde, sont ceinturées par un ou plusieurs fossés interrompus par des passages simples (Marcillac-Lanville et Réparsac) ou des entrées aménagées en pinces de crabe (Brie, Criteuil la Magdeleine, Mons et Verteuil). Ces sites semblent plus récemment occupés (Néolithique récent ou final du centre ouest).



Luxé, La Haute Terne, *fanum* au plan hexagonal (Cliché : E. Bouchet).

Pour la période protohistorique, les découvertes sont les plus nombreuses, comme de coutume. Plus de 170 enclos, principalement circulaires, ont été révélés cette année. Isolés ou regroupés en nécropoles-sanctuaires de superficies variables, l'identification de ces sites confirme la forte densité d'implantations durant les âges des métaux dans la vallée de la Charente et ses affluents. Ces nombreux sites, à fonction culturelle ou funéraire, sont accompagnés de quelques traces, pour l'instant discrètes, de structures d'habitats. Quelques enceintes ovoïdes à fossé unique, comportant peu d'interruptions, sont peut-être contemporaines de l'âge du Bronze. À Saint-Genis-d'Hiersac, un vaste enclos quadrangulaire à larges fossés, avec partition interne et entrée pourrait, correspondre à une ferme aristocratique de La Tène.

Les conditions exceptionnelles ont favorisé la révélation des vestiges bâtis, habituellement peu visibles en Charente ; ce qui a largement permis d'enrichir le corpus de sites connus pour la période gallo-romaine. Une quinzaine de bâtiments ont ainsi été localisés. Plusieurs *villae* présumées ont livré des plans relativement détaillés, voire une superposition de plans comme c'est le cas dans la commune de Montboyer. Pour la première fois, le secteur de la Haute Terne (commune de Luxé), identifié comme probable agglomération secondaire, a révélé quelques indices de vestiges : *fanum* de plan hexagonal, nombreux murs indiquant une forte urbanisation de ce plateau, etc. Malheureusement, l'implantation récente de plusieurs pavillons et l'absence de travaux préventifs ont sans doute entraîné la destruction d'une partie du site, alors que celui-ci était connu depuis le XIX^e siècle. Sur le site des Bouchauds (Saint-Cybardeaux) les clichés aériens ont permis de visualiser l'ar-

rivée de l'alimentation en eau au niveau de l'agglomération secondaire, située au lieu-dit La Grande Pièce. La conduite principale de l'aqueduc mise en évidence lors de précédents travaux de recherche, se divise à son arrivée en au moins quatre conduites secondaires.

Enfin la période médiévale est représentée par une magnifique motte castrale, sur la commune de Lachaise. Celle-ci, anciennement implantée dans une zone de vignoble, avait été signalée par Jacques Dassié comme un possible leurre correspondant à une implantation de moulin. Les survols de cette année ont permis de mettre en évidence une véritable motte avec l'emplacement d'une tour ronde sur sa plate-forme et une grande basse cour à ses pieds : un cas d'école !

Éric BOUCHET

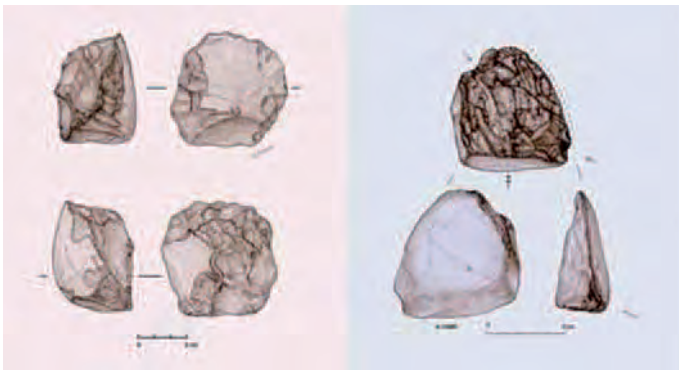
PROSPECTION INVENTAIRE Commune de Chassenon

Paléolithique
Néolithique

Âge du Bronze
Antiquité

Les prospections pédestres menées en 2011 sur la commune de Chassenon, ont été réalisées suivant un axe sud-ouest / nord-est, depuis la vallée de la Graine jusqu'à la rive droite de la Vienne.

Six sites dont la datation présumée s'échelonne du Paléolithique inférieur au Néolithique ont pu être décelés. L'un de ces sites a livré une série de galets aménagés, un autre recèle des outils lithiques du Paléolithique supérieur, du Néolithique ainsi que de l'âge du Bronze.



Chassenon, pièces en quartzite : nucléus discoïde et racloir
Dessin : B. Fabre).

Quatre « enceintes quadrangulaires » ont pu être repérées le long de voies : l'une est située en fond de vallée, une

autre à mi-pente et deux sont implantées sur des hauteurs (dont l'une dominant la Vienne).

Plusieurs structures circulaires, dont la nature reste à déterminer, ont également été identifiées, soit en fond de vallée, soit sur des hauteurs aux abords de voies. Un aménagement pourrait être lié au stockage de l'eau, dans le but d'alimenter une branche de l'aqueduc principal des thermes de *Cassinomagus*.

Par ailleurs, trois bâtiments se dévoilent autour de la grande structure elliptique signalée en 2009 et dont la fonction demeure inconnue. Face à l'ancienne route d'accès aux Thermes de Longeas, deux bâtiments, dont l'un semble s'implanter sur un podium, ont pu être repérés en partie grâce à la sécheresse de l'été 2011. Enfin, trois autres sites liés à des activités artisanales, viennent compléter cette dernière description. Il convient de confirmer l'opulence d'une *villa* anciennement fouillée en partie par le Dr A. Masfrand, qui a livré des tesselles en calcaire ou en verre de diverses couleurs, des fragments de marbres variés, du porphyre, des enduits peints, un fragment de stuc gravé, etc.

Nul doute que les prochaines prospections apporteront leurs lots de découvertes, afin de compléter l'inventaire archéologique de cette commune du nord Charente.

Bernard FABRE

PROSPECTION INVENTAIRE Forêt Domaniale d'Horte

La forêt domaniale d'Horte se situe dans le sud de la Charente, en limite du département de la Dordogne, à 25 km d'Angoulême. D'une surface de 900 hectares, elle se situe à l'intérieur d'un massif plus large (8 000 hectares) appelé Forêt d'Horte. La forêt domaniale se partage entre les communes de Charras, Combiers et Rougnac.

Dans le cadre d'une mise en valeur de ce massif par l'association du Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement (CPIE) Périgord Limousin, situé à Varaignes (Dordogne), et en concertation avec le SRA Poitou-Charentes, une prospection inventaire a été engagée au cours du printemps 2011 avec l'accord de l'Office National des Forêts. Le projet a été encouragé par le résultat des différentes prospections effectuées par plusieurs étudiants de l'Université de Limoges (Laboratoire GEOLAB) dans le massif forestier voisin de la Braconne. Il s'agissait de vérifier la présence d'indices archéologiques (plateformes de charbonnage et ferriers) attestant d'une activité métallurgique dans cette forêt domaniale, à l'instar de ce qui a été caractérisé en forêt de Braconne et d'abonder les résultats engrangés lors de cette opération.

À l'issue de cette première campagne de prospection pédestre, une cinquantaine de charbonnières et six ferriers ont pu être géoréférencés dans la forêt domaniale d'Horte. Il faut noter que ces prospections ne furent pas forcément systématiques, le nombre de prospecteurs étant limité (une à quatre personnes). Il faut donc considérer ces résultats comme incomplets et partiels. Seul un inventaire systématique permettrait de donner une idée plus complète du corpus de sites encore observables. À cette étape des prospections, on peut seulement constater que ce massif possède des indices d'une activité métallurgique, dont la datation reste indéterminée.

En tout état de cause, les résultats collectés en forêt domaniale d'Horte vont abonder ceux des opérations en cours sur d'autres massifs forestiers charentais et les données ont été intégrées dans la base de données gérée par l'équipe GEOLAB de l'université de Limoges.

Kévin BREUIL

PROSPECTION INVENTAIRE Forêt domaniale de la Braconne et ses marges

La forêt de la Braconne, qui forme depuis 2004 une seule entité domaniale avec la forêt de Bois-Blanc, fait sans conteste partie de ces espaces considérés, et à juste titre, comme étant de véritables « fossilisateurs » d'indices témoignant d'une occupation ancienne. Les recherches archéologiques et archéobotaniques, menées depuis maintenant trois ans dans le cadre de travaux universitaires, l'ont clairement démontré (Baigneau 2009, Euba-Rementaria, Rouaud 2010, Rassat 2010, PCR 2010, Queuille 2011, Rassat 2011, PCR 2011).

En 2010, le premier travail de prospection-inventaire réalisé sur l'ensemble de la Braconne et ses marges, soit un ensemble de 10 communes, avait considérablement enrichi la base Patriarche du SRA Poitou-Charentes, jusqu'alors pratiquement vierge d'informations. 69 sites archéologiques avaient ainsi été repérés (Rassat 2010). Tout en renouvelant nos connaissances sur l'histoire de la Braconne, ces découvertes avaient également démontré qu'un espace forestier, même domanial, ne pouvait plus être appréhendé comme un « territoire relique » mais devait, au contraire, être considéré comme un « anthroposylvosystème produit et géré par l'homme, territoire approprié, enjeu économique et politique, objet de réglementation et de conflit, espace de projection mentale et d'identification » (Allée Ph. 2009 *in* PCR 2009). Pour autant, ces résultats ne constituaient qu'un état momentané de nos connaissances puisque seu-

lement 12 % du nombre total de parcelles forestières avaient pu faire l'objet de prospections et, qui plus est, de prospections ponctuelles (vérification d'indices).

Parallèlement à ce travail de recherche, avait été menée par I. Euba-Rementaria (post-doctorante au laboratoire GEOLAB de l'Université de Limoges) une première campagne de sondages archéologiques en Braconne, qui avait porté sur trois ferriers et six plateformes de charbonnage (Euba-Rementaria, Rouaud R. 2010). Les résultats de ces travaux avaient sans conteste amélioré nos connaissances sur deux types d'activités artisanales : la métallurgie du fer, datée de l'époque médiévale, et l'activité de charbonnage, rattachée à une période chronologique plus longue (époques médiévale, moderne et contemporaine).

En 2011, les prospections au sol dans le massif forestier se sont poursuivies, dans le cadre d'un Master II Recherche à l'Université de Poitiers (Rassat 2011), sous la direction de N. Dieudonné-Glad (laboratoire HeRMA). Par ailleurs, cette campagne donnait la possibilité de dépasser une approche méthodologique « expérimentale » et d'inscrire ce travail de recherches dans une démarche globale, visant à connaître et à apporter des éléments d'interprétation sur l'évolution du paysage et la dynamique de l'occupation du sol aux périodes historiques anciennes.

Pour répondre efficacement à ces nouvelles attentes un travail de repérage systématique des sites a donc été privilégié et de nouveaux moyens ont été mis en œuvre, par le biais notamment d'un stage de prospections pédestres (du 21 au 25 février 2011) faisant appel aux étudiants archéologues de l'Université de Poitiers. Notons qu'une approche pluridisciplinaire (études anthracologiques des charbons de bois provenant des ferriers sondés en 2010) a également pu être développée grâce à la collaboration entretenue, pour la deuxième année consécutive, avec le laboratoire GEOLAB de l'Université de Limoges.

Au final, ce nouveau travail d'inventaire s'est révélé particulièrement fructueux, puisque 74 sites ont été recensés (habitats supposés, anciennes zones de mise en culture, parcellaires, ferriers, sites d'extraction...) ; ce qui porte à 143 le nombre de sites archéologiques et à 345 celui des plate-formes de charbonnage découverts en seulement deux ans.

En outre, nos connaissances sur la dynamique paysagère de l'espace forestier, dont les limites sont aujourd'hui définies par la forêt domaniale de la Braconne, ont été renouvelées. La cartographie et l'étude de l'ensemble des sites inventoriés en témoignent avec :

- une occupation antique, depuis le Haut-Empire, marquée par la présence d'établissements ruraux placés en lisière et au sein du massif forestier de la Braconne. Cette situation traduit bien une ouverture du paysage par de possibles mises en culture ;
- une implantation des sites sidérurgiques depuis au moins le VII^e siècle, qui pourrait traduire l'apparition progressive d'un espace forestier. L'étude des charbons de bois prélevés lors des sondages de 2010 (Euba-Rementaria, Rouaud 2010), indique même l'existence probable d'une chênaie-hêtraie aux XII^e et XIII^e siècles (Queuille 2011, Rassat. 2011).

Toutefois, cette lecture archéologique, quelque peu restrictive (limitée à dix communes), engendre des biais qui empêchent encore aujourd'hui de définir les zones réellement non occupées. De plus, les résultats que nous avançons sont tributaires des recherches menées sur le terrain. Des efforts ont certes été menés en ce sens, avec la mise en place d'un stage de prospections systématiques dans la Braconne, mais des parcelles forestières restent inexplorées à cause de leur inaccessibilité (parcelles en régénération suite à la tempête dévastatrice de décembre 1999).

Les questions sont encore nombreuses concernant l'histoire de la Braconne, son occupation aux époques antique et médiévale et son lien étroit avec l'activité métallurgique. La dynamique de recherche qui s'est instaurée depuis trois ans sur ce territoire et qui associe les Universités de Limoges (laboratoire GEOLAB) et de Poitiers (laboratoire HerMA) au Service Régional de l'Archéologie Poitou-Charentes, au Conseil Général de la Charente, à l'Office National des Forêts et aux acteurs locaux, mérite donc d'être poursuivie.

La thèse qui vient de débuter en octobre 2011 au sein du laboratoire GEOLAB de l'Université de Limoges (Rassat en cours), sous la co-direction de Ph. Allée (laboratoire GEOLAB), N. Dieudonné-Glad (laboratoire HerMA, Uni-

versité de Poitiers) et M.-C. Bal-Serin (laboratoire GEOLAB), devrait apporter de nouvelles réponses, tout comme le lancement d'une campagne de télédétection LIDAR, programmée en 2012 sur plusieurs massifs forestiers charentais, dont celui de la Braconne (lancement rendu possible grâce à un financement exceptionnel attribué par l'Institut Universitaire de Limoges au laboratoire GEOLAB).

Graziella RASSAT

Baigneau 2009

BAIGNEAU G. (2009) – *Forges et charbonnières en forêt de la Braconne : de l'inventorisation au projet patrimonial*, mémoire de Master 1, Université de Limoges, sous la dir. de P. Allée, 76 p.

Euba-Rementaria, Rouaud 2010

EUBA-REMENTARIA I., ROUAUD R. (2010) – *Sondage de trois ferriers et six plateformes de charbonnage en forêt de la Braconne : rapport de sondage*, 63 p.

PCR 2009

PCR GEOLAB UNIVERSITE DE LIMOGES (2009) – *Géohistoire et géoarchéologie des territoires forestiers Limousins. Document final de synthèse. PCR 2007-2009*, 199 p.

PCR 2010

PCR GEOLAB UNIVERSITE DE LIMOGES (2010) – *Géohistoire et géoarchéologie de la forêt combustible en Limousin : gestion et évolution des forêts à vocation énergétique de l'époque romaine à nos jours. Rapport intermédiaire 2010. PCR 2010-2012*, 93 p.

Queuille 2011

QUEUILLE K. (2011) – *Impact de l'activité métallurgique et du charbonnage sur le couvert arboré de la forêt de la Braconne*, mémoire de Master I, Universités de Clermond-Ferrand et Limoges, sous la co-dir. de M.-C. Bal-Serin et J. Steiger.

Rassat 2010

RASSAT G. (2010) – *L'occupation du sol dans la forêt de la Braconne et ses marges (Charente) aux époques antique et médiévale*, mémoire de Master I, Université de Poitiers, sous la dir. de N. Dieudonné-Glad, 2 vol.

Rassat 2011

RASSAT G. (2011) – *L'occupation du sol dans la forêt de la Braconne et ses marges (Charente) aux époques antique et médiévale*, mémoire de Master II, Université de Poitiers, sous la dir. de N. Dieudonné-Glad, 2 vol.

Rassat en cours

RASSAT G. (en cours) – *L'artisanat du fer en Charente et Dordogne avant le haut-fourneau : approche paléométallurgique et environnementale*, thèse de doctorat, Université de Limoges, sous la co-dir. de Ph. Allée, N. Dieudonné-Glad et M.-C. Bal-Serin.

PROSPECTION SUBAQUATIQUE

Saint-Simon

Une structure fluviale découverte en 1999 au cours d'une campagne de prospection-inventaire (Gailledreau 1999, p.14) a fait l'objet d'un sondage en 2011. Située sur la commune de Saint-Simon en rive droite de la Charente, elle barre la confluence de cette dernière avec le canal de la Noue de Laulonne qui délimite au nord l'Île des Bois et l'Île de Haute Moure.



Saint-Simon, vue d'un secteur du sondage : alignement de pieux formant le bras amont de la pêcherie, avec vestige de clayonnage (Cliché : J.-F. Mariotti, SRA Poitou-Charentes).

A sa découverte, une seule partie du site apparaissait et pouvait être interprétée comme un bief de moulin. La datation de deux pieux par ^{14}C (1045 - 1244 ap. J.-C.), plaçant cet aménagement dans la période médiévale.

Le décapage superficiel et le sondage effectués au cours de la campagne 2011, nous ont permis de mettre au jour dans la partie aval du site (côté nord) de nouveaux éléments de bois, qui viennent compléter l'ensemble de la structure. Ces découvertes modifient la lecture et l'interprétation du site, privilégiant dès lors l'implantation d'une pêcherie.

Cette pêcherie verrouille le débouché du canal de La Noue par un goulet en « V ». Elle est constituée par deux alignements de trente quatre pieux verticaux (découverts à ce jour), pour la plupart refendus et émergeant du sédiment. Certains de ces pieux sont soutenus par endroit par des étais inclinés. L'ensemble semble consolidé de chaque côté par un remblai en pierres de calibre homogène. Un clayonnage en petit bois souple et rigide, formant une pa-

lissade infranchissable pour les poissons, apparaît encore dans les parties supérieures de la structure. Trois madriers sont encore en place dans l'axe des pieux. Le premier fait partie de l'aile la plus courte de la pêcherie (partant de l'aval de la confluence). Les deux autres sont visibles au pied de l'amoncellement de blocs, retenus par les pieux de l'aile la plus longue, qui se déploie en amont de la confluence. Deux

de ces grandes pièces de bois travaillées (longues en moyenne de 3 m) sont traversées par des pieux qui les maintiennent au pied du remblai ; elles forment une semelle rigidifiant la palissade. On trouve des exemples de cette pratique sur plusieurs pêcheries découvertes et fouillées dans l'ancien lit de la Thièle en Suisse (Plumettaz 2000, p 212.) ou dans le fleuve Charente à Taillebourg (Mariotti 2008, p.14) et à Angeac (Grenier 2005). Un sondage a été effectué sur les pieux situés à l'emplacement du goulet (secteur où l'on place les pièges à poissons). Huit pieux (n° 002, 003, 004, 005, 006, 007, 011, 012) ont été extraits, de façon à examiner leur morphologie et les éventuelles traces d'outil. En dernier lieu, le sondage a été complété par une bathymétrie et un balayage de cette

zone du fleuve à l'écho-sondeur.

Le mobilier mis au jour au cours de cette campagne se limite à une petite quantité d'objets liés à la pêche : bouillons de nasses, lests de filets en pierres et un lest en plomb. Toutefois, le tamisage systématique du sédiment issu du sondage a permis d'isoler quelques éléments lithiques attribuables au Mésolithique (petites lames de silex taillés), en parfait état de conservation. L'une des pièces (pointe à base transversale) est une armature de la phase moyenne du Mésolithique, vraisemblablement du 8^e millénaire avant notre ère (étude Grégor Marchand, CNRS-Université de Rennes). Un mors de filet du second âge du Fer (La Tène) complète ce corpus (étude José Gomez de Soto, CNRS-Université de Rennes). On peut noter à la fois, l'attribution chronologique très large des artefacts collectés et la taille réduite de certains d'entre eux. Sur ce dernier point, seul le tamisage des sédiments permet, sur ce type d'opération subaquatique, un échantillonnage exhaustif des couches sédimentaires caractérisées.



Saint-Simon, vue du bras aval de la pêcherie : grande pièce de bois travaillée avec pieu de fixation
(Cliché : J.-F. Mariotti, SRA Poitou-Charentes).

Les résultats de cette brève campagne sont positifs, au regard des informations que l'opération a livré à la fois sur l'identification de la structure étudiée et sur son architecture. Une fouille de ce site permettrait de compléter, à l'échelle régionale, notre état des connaissances sur les pêcheries fluviales, thématique déjà alimentée par les études réalisées sur des pêcheries à Taillebourg et à Angeac.

Jean-Pierre GAILLEDREAU

Gailledreau 1999

GAILLEDREAU, J.-P. (1999) - Prospection inventaire subaquatique, rapport Fleuve Charente N°2. Rapport déposé au SRA de la région Poitou-Charentes.

Grenier 2005

GRENIER D. (2005) - Prospection inventaire subaquatique, fleuve Charente, le Brassiaud, Ile Domange – Angeac sur Charente. Rapport déposé au SRA de la région Poitou-Charentes.

Mariotti, Dumont 2008.

MARIOTTI J.-F. et DUMONT A. (2008) - Prospection thématique subaquatique, fleuve Charente, Taillebourg-Port d'Envaux. Rapport intermédiaire 2008. Rapport déposé au SRA de la région Poitou-Charentes.

Plummetaz 2000

PLUMMETAZ N. (2000) - Aménagements des Xe-XII^e dans un ancien lit secondaire de la Thielle. In Bonnamour L., (dir.), 2000. Archéologie des fleuves et des rivières. Paris, Éditions Errance, p 210-215.